

Le journal du matin vous apporte les premières nouvelles du jour, d'actualité et d'intérêt immédiat pour l'homme d'affaires, de profession, le commis, le sportman et le poverier.



Livraison à domicile dans tous les endroits de la ville et de la banlieue. Pour irrégularité dans le service, téléphonez à MAIN 7697

VOL. XXII — No 71

Beau et chaud.

MONTREAL, VENDREDI, 27 JUIN 1924

Maximum. 80 ; Minimum. 58.

PRIX : TROIS SOUS

LA SESSION FEDERALE

L'AMENDEMENT BROWN AU SUJET DE L'UNION DES EGLISES EST ADOPTE TARD HIER A OTTAWA

Le sous-amendement à l'amendement Duff demande que le bill de l'union des églises soit tout simplement adopté, sans recours aux tribunaux et mis en force le 10 juin 1925.

LE VOTE A ETE DE 110 A 58 VOIX

Un grand nombre de discours ont été de nouveau prononcés sur cette question. — L'assemblée presbytérienne représentait-elle cette église ? — Les arguments.

(Dépêche de la Presse Canadienne)
Ottawa, 26. — A. Stork, député libéral, de Skeena, a proposé à la Chambre des communes aujourd'hui un amendement au bill de l'union des églises demandant que la loi "s'applique seulement quand tout doute aura disparu sur le pouvoir de l'assemblée générale de l'église presbytérienne en Canada en vertu de sa constitution et ses règlements, de consentir à une union de l'église presbytérienne en Canada avec les églises méthodiste et congrégationnelle basées sur l'union telle que définie dans la cédula A de cette loi; pourvu de plus que cette question soit soumise pour décision à la Cour Suprême du Canada pour une référence du ministre de la Justice".

M. Stork pense que cet amendement va amener une action définitive le plus tôt possible et réduire la fiction et l'hypothèse qui sont nées autour de cette question. Il croit qu'il y aura un verdict définitif concernant les droits légaux. L'amendement a été présenté comme un sous-amendement à l'amendement de J. Brown, progressiste de Lisgar.

W. J. Hammell, libéral de Muskoka, prétend que l'amendement Stork était hors d'ordre vu que l'avis requis n'avait pas été donné.

L'hon. E. M. Macdonald, ministre de la Défense, fit remarquer que l'amendement avait paru dans les votes et les procédures et qu'il était dès lors assez dans l'ordre.

Le premier ministre est d'avis que l'amendement est dans l'ordre et qu'il n'y a rien de plus à dire. Il croit que l'assemblée générale avait le droit de consacrer l'union. Il croit que le bill devrait être renvoyé aux cours du pays.

Robert Forke, leader progressiste, est d'avis que la procédure suivie a été régulière. Il parle des nombreuses églises de l'ouest favorables à l'union et félicite la Chambre sur la façon dont elle a procédé.

M. Baldwin, libéral de Stanstead, J. D. Chaplin, conservateur de Carleton, T. G. McBride, indépendant de Carleton, T. H. McConica, progressiste de Battledore, L. J. Lader, conservateur de Vancouver, et l'hon. M. Macdonald l'hon. T. A. Crerar et autres adressèrent la parole sur la question apportant divers arguments pour et contre l'union.

LE VOTE ALTERNATIF
Ottawa, 26. — Le gouvernement n'a pas encore décidé d'abandonner le bill assurant le vote alternatif dans les comités où il n'y a qu'un seul représentant. Cette déclaration a été faite aujourd'hui aux Communes par le premier ministre King en réponse à Robert Forke, chef des progressistes, qui demandait s'il était vrai que ce bill ne serait pas débattu à la présente session.

Par suite de l'importance que les progressistes attachent à cette mesure, M. Forke demande si le gouvernement peut donner l'assurance qu'elle sera passée à cette session. Le premier ministre répondit que le bill avait été soumis à la considération du gouvernement dans le plan élaboré pour le reste de la session, mais aucune décision n'a été prise concernant cette mesure.

LA ROUILLE DU BLE
Ottawa, 26. — Un rapport du comité d'Agriculture de la Chambre présenté aujourd'hui aux Communes recommandait d'approprier une somme de \$50,000 pour défrayer le coût d'une expertise sur la rouille du blé.

POUR LES DEPOSANTS
Ottawa, 26. — Une requête venant d'un groupe d'électeurs de son comté demandait d'indemniser les déposants de la Home Bank a été présentée à la Chambre, cet après-midi, par David Spence, conservateur de l'Arctique.

La chute du cabinet de M. Herriot
Dépêches radiotélégraphiques spéciales au "Canada"

Paris, 26. — Plusieurs ministres ont échangé leurs vues sur la réponse relative au contrôle militaire, qui sera envoyée vendredi ou samedi. La presse de la droite annonce la capitulation du Reich, un appel des socialistes demande l'exécution rapide des lois nécessaires par le rapport des experts et décide au cas échéant de provoquer un référendum sur l'acceptation du rapport. Le "Vorwärts" annonce que le député socialiste, M. Breiteheid, montre les dangers d'un refus du contrôle militaire pouvant entraîner le renversement du cabinet Herriot et son remplacement par un gouvernement d'images de M. Poincaré et un nouveau retardement dans l'évacuation de la Ruhr.

A Bruxelles, le Roi a reçu MM. Theunis et Hymans, aujourd'hui.

M. HERRIOT S'EXPLIQUE
Paris, 26. — M. Herriot a donné aujourd'hui au Sénat et à la Chambre des explications sur ses entretiens à Chantilly et à Bruxelles.

M. Hubert, président de la commission sénatoriale des affaires étrangères, a fait connaître l'intention de poser au cours de la séance d'aujourd'hui, la question à M. Herriot, qui l'accepte, sur les entretiens à

TIENDRA-T-ON UNE ENQUETE ROYALE SUR LA POLICE ?

Si Montréal la demande, oui, dit l'hon. M. Taschereau. — Me Calder à Québec

LES BANDITS

Leurs propriétés seraient affectées au remboursement des cios d'assurances

(Dépêche de la Presse Canadienne)
Québec, 26. — A la sortie d'une conférence de deux heures qu'il a eue avec M. Charles Lanctôt, assistant procureur général, Me R. L. Calder, c.r., procureur de la Couronne à Montréal, a déclaré n'avoir rien à dire bien qu'il ait naturellement admis avoir discuté des questions intéressant l'administration de la justice dans la cité de Montréal.

D'un autre côté, le premier ministre Taschereau a déclaré qu'il n'avait aucune signification spéciale attachée à la visite de M. Calder au parlement, ajoutant qu'il était naturel qu'il rende visite ici après un terme aussi important afin de faire rapport de ses activités et soumettre ses suggestions qu'il pourrait avoir à faire.

Je ne crois pas que nous soyons justifiables d'intervenir dans les questions affectant le système policier de la métropole, déclare le procureur général en réponse à la question de savoir s'il était exact qu'il se serait vu le point de décreter la tenue d'une enquête royale. Il appartient à la cité de Montréal de prendre les mesures qu'elle jugera à propos et la métropole peut compter sur notre entière collaboration, a ajouté le premier ministre.

Quelle que soit la conséquence de la conférence tenue aujourd'hui et son but exact, le "Telegraph" déclare qu'il est en mesure d'affirmer que l'administration de la justice dans la métropole est une des plus importantes questions actuellement à l'étude par le gouvernement. Au cours du dernier procès, il y a eu une grande coopération entre les divers corps de police, dit le "Telegraph", et cela a été considéré par Me Calder comme l'une des raisons du succès remporté dans la cause.

"J'ai déjà dit que je pensais qu'il devrait y avoir une tête pour diriger les efforts de la police de telle façon qu'il n'y ait ni antagonisme, ni jalousie entre certains groupes. Je pense aussi qu'un homme qui est appelé à diriger la cause devant la Cour devrait être celui qui la prépare".

D'une autre source, dit le "Telegraph", il est informé de bonne source que les autorités fédérales, le procureur général et les autorités municipales de Montréal ont sous leur considération un plan par lequel Me Calder serait retenu pour diriger toutes les causes affectant ces trois corps. Me Calder, dans une telle cause, serait plus qu'un procureur de district régulier; il deviendrait le procureur criminel en chef de Montréal, dirigeant toutes les causes d'un caractère criminel qui se produiraient sur l'île de Montréal.

POUR SUITE DES ASSURANCES

Québec, 26. — Suivant une information recueillie ici, il appert que des actions judiciaires vont être intentées par les compagnies d'assurance afin de recouvrer les argentés volés par les bandits dans l'attentat contre les messagers de la banque d'Hocheville. On dit aussi que l'on va s'occuper des propriétés appartenant à quelques-uns des bandits condamnés à mort avant que l'on essaie de frustrer les fins de la justice.

Les autorités locales semblent portées à croire que quelques-uns des chefs de la bande qui a accompli l'attentat peuvent être constitués en garants pour les sommes qui sont dispersées de sorte que bien vite d'être terminées, les recherches faites sur la condition et les antécédents des six hommes compris dans le meurtre se poursuivront plus activement que jamais.

Bien que toutes les rumeurs sensationnelles concernant la protection accordée aux criminels ne sont pas prises au sérieux, le procureur général prend un vif intérêt dans cet aspect de la cause et est déjà en possession d'informations qui justifieraient la tenue d'une enquête royale pour élucider toute la question.

L'Italie proteste

Rome 26. — Le gouvernement italien a télégraphié à la légation italienne à Belgrade pour protester énergiquement au sujet de l'incident à Radek où les Yougo-Slaves attaquèrent les douaniers italiens tuant un brigadier et blessant gravement plusieurs douaniers.

M. Mussolini dans une réunion des députés de la majorité a déclaré que le gouvernement garderait son poste. Des hommes nouveaux seront cependant choisis en vue de renouveau du cabinet. La milice fasciste ne sera pas dissoute mais incorporée dans l'armée régulière. M. Mussolini a affirmé la volonté du gouvernement d'établir la responsabilité de l'assassinat de Matteotti et de faire tout pour capturer les coupables. L'ordre du jour accordant confiance à la majorité parlementaire et à Mussolini fut adopté.

Londres et à Bruxelles, M. Klotz pose à la séance de la Chambre la même question.

M. Maurice Quentin a été élu président du conseil municipal de Paris. La Chambre a validé l'élection de M. Diagne.

UN DEBAT SUR LA GREVE AU PARLEMENT

Sir Henry Drayton le soulève mais un député en demande l'ajournement

A TORONTO

La grève devrait être réglée aujourd'hui, dit un journal de la Ville-Reine

(Dépêche de la Presse Canadienne)
Ottawa, 26. — La grève postale a fait le sujet d'un débat aux Communes cet après-midi à la suite d'une motion de sir Henry Drayton, député conservateur de York-ouest, demandant l'ajournement des affaires de la Chambre afin de discuter la question. Le premier ministre King répondit que comme des dispositions avaient été prises pour la discussion du bill de l'union des églises et comme on avait déjà discuté la question de la grève postale, cette question n'était pas suffisamment d'urgence publique pour justifier une discussion à l'heure actuelle.

Sir Henry Drayton répliqua que si le premier ministre était au fait de la situation qu'il existe, il ne dirait pas que ce n'est pas urgent. L'Orateur déclara la motion dans l'ordre pourvu qu'au moins 20 membres l'appuient. Ce nombre fut assuré par les conservateurs avec, en plus, M. Woods, travailliste de Winnipeg-Centre.

Il y eut des protestations du côté ministériel quant à la procédure. L'hon. Arthur Meighen, chef de l'opposition, dit qu'il était trop tard pour en appeler de la décision de l'Orateur, mais vingt membres ont mis la discussion dans l'ordre. La motion de sir Henry Drayton a été maintenue par l'Orateur.

Sir Henry Drayton dit qu'une "situation intolérable" a été provoquée dans les affaires postales. La matière postale s'accumule en grande quantité à plusieurs endroits. Toronto était toujours sans service postal. Lui-même ne reçoit aucune correspondance de Toronto, dit-il. Il demande que le gouvernement s'occupe efficacement de la situation.

L'hon. M. Stewart a insisté sur le fait que durant les négociations à Ottawa, les grévistes n'ont pas laissé entendre qu'ils accepteraient moins que le maximum de leurs demandes. Le gouvernement a considéré que la commission du service civil était l'autorité compétente en vertu du statut pour s'occuper de cette question. Cependant, il y a deux points sur lesquels elle peut rencontrer l'exécutif. Dans les cas où la suspension du boni affecte un ouvrier, d'après le nouveau projet, il est consentant d'autoriser par arrêté ministériel la continuation du boni jusqu'à complète réorganisation d'urgence civil par la commission.

L'autre point est que l'exécutif se plaint qu'il n'a pas eu occasion de discuter les griefs des grévistes avec la commission du service civil "de façon intime" dans ce but et le ministre suppléant a senti une certaine sympathie. Il a suggéré que si les décisions finales de la commission dans le rajustement des salaires du service civil n'étaient pas satisfaisantes aux postiers, le gouvernement nommerait un comité pour étudier toute la question. Si le comité recommandait d'accéder aux griefs des postiers, alors le gouvernement s'occuperait de son droit statutaire de référer toute la question au parlement. Ces propositions du gouvernement ont été transmises par écrit à l'exécutif des grévistes qui ont retourné à Toronto avec afin de les considérer. Avant que les négociations soient terminées, les postiers de Toronto se sont mis en grève. En toute justice pour le gouvernement, on doit se rappeler que l'ordre de grève avait été pratiquement refusé d'avance. Mais l'honorable M. Stewart sent que les grévistes de Toronto n'ont jamais été complètement mis au courant de la situation.

Il sent même qu'ils étaient complètement ignorants des projets du gouvernement sur cette question.

Faisant une revue générale de la grève, l'honorable M. Stewart dit qu'il faut se rappeler que la grève n'est confinée que dans quelques parties de l'est du Canada. Il n'y a jamais eu de grève dans l'ouest et dans certaines parties d'avance. Les grévistes qui ont retourné à Toronto avec afin de les considérer. Avant que les négociations soient terminées, les postiers de Toronto se sont mis en grève. En toute justice pour le gouvernement, on doit se rappeler que l'ordre de grève avait été pratiquement refusé d'avance. Mais l'honorable M. Stewart sent que les grévistes de Toronto n'ont jamais été complètement mis au courant de la situation.

Il sent même qu'ils étaient complètement ignorants des projets du gouvernement sur cette question.

Faisant une revue générale de la grève, l'honorable M. Stewart dit qu'il faut se rappeler que la grève n'est confinée que dans quelques parties de l'est du Canada. Il n'y a jamais eu de grève dans l'ouest et dans certaines parties d'avance. Les grévistes qui ont retourné à Toronto avec afin de les considérer. Avant que les négociations soient terminées, les postiers de Toronto se sont mis en grève. En toute justice pour le gouvernement, on doit se rappeler que l'ordre de grève avait été pratiquement refusé d'avance. Mais l'honorable M. Stewart sent que les grévistes de Toronto n'ont jamais été complètement mis au courant de la situation.

A Toronto, il y a eu accumulation de matière postale inévitable avec un personnel nouveau. Mais le maître de poste Lemon a fait des merveilles en surmontant les difficultés. Il y avait un millier d'hommes organisés pour rendre la distribution de la maille aussi difficile que possible. Nombre de ceux qui s'alignaient aux abords du bureau de poste n'étaient là que pour empêcher les citoyens d'aller chercher leur courrier aux guichets.

Il n'a eu aucune querelle avec l'ancien personnel. Il ne s'est pas opposé au retour à l'ouvrage des grévistes quand il a pris la seule attitude possible: que le gouvernement ne pouvait parlementer avec aucun employé qui avait brisé son serment d'office et quitté son poste. Qu'il revienne et le gouvernement est toujours consentant de discuter ses griefs.

C'est aussi la réponse qu'il a donnée à un député de Windsor qui était actuellement à Ottawa pour discuter la grève: que les hommes retournent sans condition et le gouvernement fera tout ce qui sera en son pouvoir. Durant ce temps, le gouvernement et le département des postes font tout ce qui est humainement possible de faire pour distribuer la matière postale et maintenir le service en opération.

"LA GREVE DEVAIT CESSER"
Toronto, 26. — Sous le titre suivant: "La grève devait cesser aujourd'hui", le "Star" dit dans ses colonnes de nouvelles aujourd'hui:

"Il devrait être possible de régler la grève postale aujourd'hui. La lettre des grévistes, que MM. Charles H. Collins, président de l'Association libérale, R. D. Ross et W. H. McGuire ont allés porter à Ottawa renferme l'offre des employés de retourner à l'ouvrage si le gouvernement veut nommer un comité qui étudiera ses griefs. La réponse du gouvernement a été qu'une proposition de cette sorte avait été faite dans une lettre le 18 juin.

Cela veut dire que ce que demandent les grévistes comme condition de leur retour au travail, le gouvernement était déjà consentant de le leur accorder.

"Des lors, la grève devait se terminer aujourd'hui. A leur réunion, les hommes devraient s'en tenir à la lettre envoyée à Ottawa. Le gouvernement aussi devrait s'en tenir non seulement à la lettre, mais aussi à l'esprit de la lettre en réponse aux grévistes telle que transmise par M. Collins."

BALANCE COMMERCIALE FAVORABLE DU CANADA

(Dépêche de la Presse Canadienne)
Ottawa, 26. — Le Canada a une balance commerciale favorable de près de \$200,000,000 pour les douze mois se terminant le 31 mai. Durant cette période, les produits canadiens exportés représentent une valeur de \$1,069,715,880 et les importations de \$873,367,732. Les droits se sont élevés à \$132,956,403.

Les exportations ont augmenté de \$110,000,000 sur celles de 1923 et les importations de \$32,000,000. La principale augmentation se remarque dans les produits agricoles, le bois et le papier.

M. W. G. McQuarrie, conservateur de New-Westminster, demande au ministre pourquoi il ne veut pas censurer à un arbitrage.

M. Stewart répond que les employés qui avaient quitté le service avaient brisé leur serment d'office pris quand ils sont entrés dans le service et il ne peut y avoir de négociations avec eux avant qu'ils ne retournent au travail. Il ne s'oppose nullement toutefois à leur retour.

J. H. Harris, conservateur de York-est, dit que les libéraux et progressistes ont eu amplement de temps pour discuter les questions académiques, mais quand Toronto se trouve paralysée, ces libéraux et progressistes se sont dressés dans leur dignité et ont déclaré qu'ils ne voulaient pas discuter.

Le premier ministre avait une lettre à lui envoyée le 18 juin, continue M. Harris.

On écrit: "S'il était un homme puissant, s'il dirigeait le travail". On écrit à l'ordre du côté ministériel et du côté progressiste.

Le premier ministre King répliqua qu'il tenait un engagement pris trois mois auparavant.

L'Orateur demanda à M. Harris de s'en tenir étroitement à la question sur le tapis.

Le député de York-Est déclare que la grève paralyse toutes les industries de Toronto et immobilise une grande partie d'Ontario. Il demande si la commission du service civil était responsable de cette situation. Il blâme le gouvernement de ne pas apporter assez de vigueur au règlement de cette grève.

M. Stewart répond qu'il a séjourné nuit et jour, essayant de régler la grève. On l'a informé que le service accordé était meilleur que celui accordé à Winnipeg lors de la grève en cette ville il y a quelques années. Le gouvernement ne pouvait prendre de nouveaux hommes plus vite qu'ils pouvaient être entraînés.

M. Harris répliqua en disant qu'il pense qu'il y a quelque chose qui ne va pas avec l'entraînement. Il y a trop d'exécutions de la loi dans les examens du service civil et la juridiction.

L. H. Martell, libéral de Haunts, proposa que la Chambre aborde le feuillet du jour.

M. Meighen déclare que cette motion peut avoir préséance sur d'autres, mais qu'elle ne peut arrêter un débat en pleine poursuite.

L'Orateur maintient la motion Martell dans l'ordre.

M. Meighen répond que cela signifie que le gouvernement peut arrêter un débat de cette nature à quelques secondes d'avis. L'Orateur met la motion devant la Chambre et les conservateurs demandent le vote.

La motion Martell fut adoptée par un vote de 120 à 46. MM. Shaw, Spencer, Gardiner, Garland, Woodsworth et Evans votant avec les conservateurs contre la motion.

La Chambre aborda alors le feuillet du jour.

MARASME A TORONTO
(Dépêche de la Presse Canadienne)
Toronto, 26. — Au début de la grève postale, les maisons d'affaires ont été grandement affectées, mais elles essayèrent de remédier à la situation. Mais à mesure que les jours avançaient, les conditions devenaient plus mauvaises et dans nombre de cas, il a paru impossible de continuer avec un tel chaos, malgré les efforts faits pour le surmonter et les tentatives des employés temporaires pour donner du service. Les firmes visitées déclarent qu'elles ne reçoivent qu'une fraction de leur courrier ordinaire.

Les remises n'atteignent pas les marchands ni les grossistes, et bien que les ouvriers n'aient pas encore été affectés par cette situation, l'on se demande s'il sera possible de continuer longtemps encore ainsi.

Les voyageurs de différentes firmes téléphonent, télégraphient lettres commandées à leur maisons et c'est là un grand trouble à surmonter. L'on croit qu'il y a un bon nombre de commandes mises à la poste avant la grève qui n'ont pas encore été reçues.

"LA GREVE DEVAIT CESSER"
Toronto, 26. — Sous le titre suivant: "La grève devait cesser aujourd'hui", le "Star" dit dans ses colonnes de nouvelles aujourd'hui:

"Il devrait être possible de régler la grève postale aujourd'hui. La lettre des grévistes, que MM. Charles H. Collins, président de l'Association libérale, R. D. Ross et W. H. McGuire ont allés porter à Ottawa renferme l'offre des employés de retourner à l'ouvrage si le gouvernement veut nommer un comité qui étudiera ses griefs. La réponse du gouvernement a été qu'une proposition de cette sorte avait été faite dans une lettre le 18 juin.

Cela veut dire que ce que demandent les grévistes comme condition de leur retour au travail, le gouvernement était déjà consentant de le leur accorder.

"Des lors, la grève devait se terminer aujourd'hui. A leur réunion, les hommes devraient s'en tenir à la lettre envoyée à Ottawa. Le gouvernement aussi devrait s'en tenir non seulement à la lettre, mais aussi à l'esprit de la lettre en réponse aux grévistes telle que transmise par M. Collins."

Les agences signalent de Syrie que Vali Aintab a informé le général Biltotte que les incidents à la frontière turco-syrienne sont le fait d'éléments isolés et que le gouvernement turc est désireux de prouver ses intentions pacifiques et qu'il a pris des mesures efficaces pour prévenir tout nouvel incident.

ON NE PARLERA PAS DES DETTES INTERALLIEES

La conférence interalliée ne portera que sur le rapport Dawes

LES E.-U. EN SERONT-ILS ?

Le Canada, dit M. King aux Communes, n'a pas encore été invité

(Cable de la Presse Associée)

Londres, 26. — Le premier ministre MacDonald a informé l'ambassadeur des Etats-Unis à Londres, M. Kellogg, que la prochaine conférence interalliée confinerait sa discussion au rapport Dawes seulement, est-il compris, et la Grande-Bretagne a obtenu un arrangement des alliés par lequel la question des dettes interalliées ne sera pas soulevée.

On déclare dans les milieux bien informés que l'Allemagne sera invitée à se faire représenter à la conférence, mais on n'aurait pas encore décidé si ce serait une représentation officielle ou simplement d'observateurs.

L'ambassadeur Kellogg qui, dit-on, représentera les Etats-Unis probablement en qualité d'observateur officiel à la conférence, doit attendre l'invitation officielle du gouvernement britannique avant de prendre aucune mesure. On s'attend, toutefois, qu'il rencontre le premier ministre MacDonald après l'arrivée à Londres du colonel James A. Logan, observateur américain à la commission des réparations, alors qu'ils discuteront la position des Etats-Unis tant au point de vue de la part qu'ils prendront à la conférence et à leur part d'appui au rapport Dawes.

On laisse entendre que l'attitude des banquiers des Etats-Unis relativement au prêt à consentir à l'Allemagne aura un gros poids dans les discussions préliminaires, particulièrement dans la rédaction du rapport pour qu'il soit favorable à l'Allemagne. Beaucoup du succès de l'acceptation du rapport Dawes dépend du rapport du comité des chemins de fer qui a été créé par le rapport des experts et qui fonctionne actuellement.

On s'attend que ce comité soit en mesure de présenter un rapport complet sur les relations entre les chemins de fer allemands et le paiement des réparations.

LE CANADA PAS ENCORE INVITE

Ottawa, 26. — Le gouvernement canadien n'a pas encore reçu d'invitation d'assister à la conférence interalliée pour l'étude du rapport Dawes, a déclaré l'hon. M. King, premier ministre, à la Chambre des Communes, cet après-midi, en réponse à H. E. Spencer, progressiste de Battle-River, qui avait attiré l'attention du gouvernement sur le fait que les Etats-Unis seraient représentés à cette conférence et demandés si le Canada y serait représenté.

Le premier ministre King déclare qu'il y a quelques jours, il avait reçu un câblogramme du secrétaire des colonies attirant son attention sur une déclaration du premier ministre MacDonald à la Chambre des Communes anglaise concernant la conférence.

Il a aussi reçu aujourd'hui un câblogramme de la même source laissant entendre qu'un plus long message sur le même sujet serait envoyé prochainement. Vu qu'aucune invitation n'a encore été reçue, cependant, il ne peut dire si le Canada acceptera.

W. F. MacLean, conservateur de York sud, attira l'attention sur le fait que le télégramme au premier ministre venait du secrétaire des colonies.

Il demanda si le gouvernement avait laissé entendre au gouvernement britannique l'opportunité de considérer si les communications aux dominions devaient être adressées par le secrétaire des colonies.

M. King répondit que le secrétaire des colonies était un département historique et jamais il n'en a été question. Tant que le parlement ne prendra pas une attitude sur cette question, il n'y a pas l'intention d'attirer l'attention du gouvernement britannique sur ce point.

Expulsions annulées
Paris, 26. — Sur la proposition du commissaire français, la commission interalliée, dans les pays occupés, a décidé d'annuler les décisions d'expulsion pour sept mille quatre cent soixante personnes dans la zone française. Tenant compte des familles, trente mille personnes sont ainsi autorisées à rentrer dans les territoires occupés. Les mesures de bienveillance antérieurement prises avaient porté sur un même nombre, ce qui fait un total de soixante mille personnes. Des mesures analogues furent prises dans la zone belge sur la proposition du commissaire belge.

Troupes Anglaises à Cote d'Or
Genève 26. — La Grande-Bretagne a demandé l'autorisation de lever des recrues pour les troupes anglaises dans la Nigeria et la Côte d'Or. La commission interalliée a décidé que les recrues devaient être exclusivement affectées aux forces de la défense et de police du territoire. M. MacDonald a donné des instructions conformes à cette décision.

Les agences signalent de Syrie que Vali Aintab a informé le général Biltotte que les incidents à la frontière turco-syrienne sont le fait d'éléments isolés et que le gouvernement turc est désireux de prouver ses intentions pacifiques et qu'il a pris des mesures efficaces pour prévenir tout nouvel incident.

DIX CANDIDATS MIS EN NOMINATION PAR LES DEMOCRATES

Une formidable manifestation est faite lors de la mise en nomination du gouverneur Smith

AJOURNEMENT

Le programme politique ne sera connu qu'aujourd'hui. — Les candidats

(Dépêche de la Presse Associée)

New-York, 26. — Par une séance ininterrompue de sept heures, aujourd'hui, séance toujours agitée et parfois tumultueuse, la convention nationale démocrate a avancé son travail au point où dix candidats à la présidence ont été mis en nomination.

La séance a été témoin de deux autres manifestations dignes de mention, — une nouvelle pour William G. McAdoo et une autre, prolongée et originale, pour le gouverneur Smith.

Puis la séance fut paralysée par un grognement provoqué par la question de savoir si l'on devait ajourner à dix heures demain matin. Il en fut décidé de même après un vote sur appel des délégués qui peut en quelque sorte être considéré comme une épreuve de force.

Le discours de Franklin D. Roosevelt pour la mise en nomination du gouverneur Smith a été le fait saillant de la journée, mais il n'est pas venu conformément au programme comme l'avait décidé la majorité des délégués.

L'ordre comportait que lorsque le Colorado serait appelé pour présenter des nominations, l'Etat devait passer, et que quand le greffier appellerait le Connecticut, l'Etat devait attendre à l'appel de New-York alors que M. Roosevelt devait mettre en nomination le gouverneur Smith.

Mais quand le nom de Colorado fut appelé, la délégation annonça qu'elle passait son tour et soudain le président Walsh interrompit en annonçant que le fauteuil présidentiel reconnaissait le gouverneur Sweet.

Le gouverneur prononça un discours secondant la nomination McAdoo et les partisans du candidat commencèrent une nouvelle manifestation en l'honneur de McAdoo.

La manifestation dura quelques minutes après quoi elle cessa cependant et M. Roosevelt mit le gouverneur Smith en nomination.

Les délégués à la convention d'il y a quatre ans se rappelaient avoir vu à San-Francisco, secondant la mise en nomination du gouverneur Smith, un jeune homme plein de vigueur et de santé. Ils ne voyaient aujourd'hui qu'un homme infirme à la suite de la paralysie infantile et obligé de se cramponner après le bureau du président.

Il était notoire de constater avec quelle attention l'assemblée a écouté le discours de M. Roosevelt qui avait ses auditeurs sous son parfait contrôle.

Mais il était évident aussi que les organisateurs de la manifestation qui devaient suivre la mise en nomination du gouverneur Smith avaient élaboré leurs plans pour que ça ne fassent pas défaut, car dès la fin du discours de M. Roosevelt, l'enthousiasme éclata bruyamment et la manifestation surpassa en bruit et en cris celle qu'on a faite à McAdoo hier.

Le tumulte continua durant une heure et demie, une vague continue durant laquelle on ne pouvait percevoir aucun bruit distinct. Les manifestants, malgré leur tapage pratique jusqu'à épuisement complet après quoi les signaux de ralliement et de finale furent lancés.

On continua l'appel des Etats et à l'ajournement de la séance, la convention avait réussi à placer sur les rangs les candidats suivants pour la présidence:

William G. McAdoo, Californie; Alfred E. Smith, New-York; Sénateur Joseph T. Robinson, Arkansas;

Sénateur Ralph, Indiana; Ancien sénateur Willard Saulsbury, Indiana;

Gouverneur Jonathan Davis, Kansas; Gouverneur Ritchie, Maryland;

Ancien secrétaire Houston; Sénateur Ferris, Michigan;

Sénateur Underwood, Alabama. Le programme à venir en compte pratiquement autant encore.

Pendant ce temps, le petit sous-comité du comité du programme est toujours à l'œuvre, cherchant à harmoniser les divergences de vues sur le programme politique du parti. Bien que le sous-comité avance dans son travail, la convention a été notifiée qu'elle ne serait pas avertie du programme avant vendredi.

On commence ensuite à faire la cabale pour un ajournement. Les partisans de McAdoo ne voulaient pas plus qu'un répit nécessaire pour le dîner, ils voulaient continuer la séance toute la soirée. D'autre part, les autres leaders sympathiques à la nomination du gouverneur Smith exprimaient leur désir d'ajourner jusqu'à demain avant-midi, à dix heures et demie.

M. Kremer proposa un répit après quoi John J. Fitzgerald, de Brooklyn, proposa un amendement à la motion principale demandant un ajournement jusqu'à vendredi avant-midi, à dix heures et demie. Les oui et non semblaient si partagés, que le président décida de prendre le vote nominal.

CHRONIQUE DES SPORTS

BALL GEE S'EST REVEILLE POUR DE BON HIER, A HAMILTON

Il a causé une énorme surprise en battant Barbara Fritch et Gymkhana dans le "Mountain Valley Stakes". — Le handicap "Valcartier" gagné par Redstone.

LES COURSES A L'ETRANGER

A HAMILTON

Hamilton, Ont., 26. — Ball Gée, appartenant à l'écurie T. E. Christ, a causé une énorme surprise en gagnant le "Mountain Valley Stakes", disputé cet après-midi pour la deuxième fois annuelle. Cette course est réservée aux pur sang de la jeune division et dotée d'une bourse de \$3,000 ajoutés. Barbara Fritch et Gymkhana, qui couraient sous les couleurs de l'écurie Edward F. Whitney, se sont classés deuxième et troisième respectivement.

Dans le handicap Valcartier, un autre numéro spécial au programme, réservé à la division de trois ans et plus, Redstone a ajouté une autre bourse au crédit de l'établissement Starnum. Radiancy a décroché la place et Wraith a décroché la petite portion de la bourse.

Résultats des courses de cet après-midi:

PREMIERE COURSE, 5 furlongs. — 1er Snowbird, 101 Lang, 2.50; 2.50; 3.50; 4.50; 5.50; 6.50; 7.50; 8.50; 9.50; 10.50; 11.50; 12.50; 13.50; 14.50; 15.50; 16.50; 17.50; 18.50; 19.50; 20.50; 21.50; 22.50; 23.50; 24.50; 25.50; 26.50; 27.50; 28.50; 29.50; 30.50; 31.50; 32.50; 33.50; 34.50; 35.50; 36.50; 37.50; 38.50; 39.50; 40.50; 41.50; 42.50; 43.50; 44.50; 45.50; 46.50; 47.50; 48.50; 49.50; 50.50; 51.50; 52.50; 53.50; 54.50; 55.50; 56.50; 57.50; 58.50; 59.50; 60.50; 61.50; 62.50; 63.50; 64.50; 65.50; 66.50; 67.50; 68.50; 69.50; 70.50; 71.50; 72.50; 73.50; 74.50; 75.50; 76.50; 77.50; 78.50; 79.50; 80.50; 81.50; 82.50; 83.50; 84.50; 85.50; 86.50; 87.50; 88.50; 89.50; 90.50; 91.50; 92.50; 93.50; 94.50; 95.50; 96.50; 97.50; 98.50; 99.50; 100.50; 101.50; 102.50; 103.50; 104.50; 105.50; 106.50; 107.50; 108.50; 109.50; 110.50; 111.50; 112.50; 113.50; 114.50; 115.50; 116.50; 117.50; 118.50; 119.50; 120.50; 121.50; 122.50; 123.50; 124.50; 125.50; 126.50; 127.50; 128.50; 129.50; 130.50; 131.50; 132.50; 133.50; 134.50; 135.50; 136.50; 137.50; 138.50; 139.50; 140.50; 141.50; 142.50; 143.50; 144.50; 145.50; 146.50; 147.50; 148.50; 149.50; 150.50; 151.50; 152.50; 153.50; 154.50; 155.50; 156.50; 157.50; 158.50; 159.50; 160.50; 161.50; 162.50; 163.50; 164.50; 165.50; 166.50; 167.50; 168.50; 169.50; 170.50; 171.50; 172.50; 173.50; 174.50; 175.50; 176.50; 177.50; 178.50; 179.50; 180.50; 181.50; 182.50; 183.50; 184.50; 185.50; 186.50; 187.50; 188.50; 189.50; 190.50; 191.50; 192.50; 193.50; 194.50; 195.50; 196.50; 197.50; 198.50; 199.50; 200.50; 201.50; 202.50; 203.50; 204.50; 205.50; 206.50; 207.50; 208.50; 209.50; 210.50; 211.50; 212.50; 213.50; 214.50; 215.50; 216.50; 217.50; 218.50; 219.50; 220.50; 221.50; 222.50; 223.50; 224.50; 225.50; 226.50; 227.50; 228.50; 229.50; 230.50; 231.50; 232.50; 233.50; 234.50; 235.50; 236.50; 237.50; 238.50; 239.50; 240.50; 241.50; 242.50; 243.50; 244.50; 245.50; 246.50; 247.50; 248.50; 249.50; 250.50; 251.50; 252.50; 253.50; 254.50; 255.50; 256.50; 257.50; 258.50; 259.50; 260.50; 261.50; 262.50; 263.50; 264.50; 265.50; 266.50; 267.50; 268.50; 269.50; 270.50; 271.50; 272.50; 273.50; 274.50; 275.50; 276.50; 277.50; 278.50; 279.50; 280.50; 281.50; 282.50; 283.50; 284.50; 285.50; 286.50; 287.50; 288.50; 289.50; 290.50; 291.50; 292.50; 293.50; 294.50; 295.50; 296.50; 297.50; 298.50; 299.50; 300.50; 301.50; 302.50; 303.50; 304.50; 305.50; 306.50; 307.50; 308.50; 309.50; 310.50; 311.50; 312.50; 313.50; 314.50; 315.50; 316.50; 317.50; 318.50; 319.50; 320.50; 321.50; 322.50; 323.50; 324.50; 325.50; 326.50; 327.50; 328.50; 329.50; 330.50; 331.50; 332.50; 333.50; 334.50; 335.50; 336.50; 337.50; 338.50; 339.50; 340.50; 341.50; 342.50; 343.50; 344.50; 345.50; 346.50; 347.50; 348.50; 349.50; 350.50; 351.50; 352.50; 353.50; 354.50; 355.50; 356.50; 357.50; 358.50; 359.50; 360.50; 361.50; 362.50; 363.50; 364.50; 365.50; 366.50; 367.50; 368.50; 369.50; 370.50; 371.50; 372.50; 373.50; 374.50; 375.50; 376.50; 377.50; 378.50; 379.50; 380.50; 381.50; 382.50; 383.50; 384.50; 385.50; 386.50; 387.50; 388.50; 389.50; 390.50; 391.50; 392.50; 393.50; 394.50; 395.50; 396.50; 397.50; 398.50; 399.50; 400.50; 401.50; 402.50; 403.50; 404.50; 405.50; 406.50; 407.50; 408.50; 409.50; 410.50; 411.50; 412.50; 413.50; 414.50; 415.50; 416.50; 417.50; 418.50; 419.50; 420.50; 421.50; 422.50; 423.50; 424.50; 425.50; 426.50; 427.50; 428.50; 429.50; 430.50; 431.50; 432.50; 433.50; 434.50; 435.50; 436.50; 437.50; 438.50; 439.50; 440.50; 441.50; 442.50; 443.50; 444.50; 445.50; 446.50; 447.50; 448.50; 449.50; 450.50; 451.50; 452.50; 453.50; 454.50; 455.50; 456.50; 457.50; 458.50; 459.50; 460.50; 461.50; 462.50; 463.50; 464.50; 465.50; 466.50; 467.50; 468.50; 469.50; 470.50; 471.50; 472.50; 473.50; 474.50; 475.50; 476.50; 477.50; 478.50; 479.50; 480.50; 481.50; 482.50; 483.50; 484.50; 485.50; 486.50; 487.50; 488.50; 489.50; 490.50; 491.50; 492.50; 493.50; 494.50; 495.50; 496.50; 497.50; 498.50; 499.50; 500.50; 501.50; 502.50; 503.50; 504.50; 505.50; 506.50; 507.50; 508.50; 509.50; 510.50; 511.50; 512.50; 513.50; 514.50; 515.50; 516.50; 517.50; 518.50; 519.50; 520.50; 521.50; 522.50; 523.50; 524.50; 525.50; 526.50; 527.50; 528.50; 529.50; 530.50; 531.50; 532.50; 533.50; 534.50; 535.50; 536.50; 537.50; 538.50; 539.50; 540.50; 541.50; 542.50; 543.50; 544.50; 545.50; 546.50; 547.50; 548.50; 549.50; 550.50; 551.50; 552.50; 553.50; 554.50; 555.50; 556.50; 557.50; 558.50; 559.50; 560.50; 561.50; 562.50; 563.50; 564.50; 565.50; 566.50; 567.50; 568.50; 569.50; 570.50; 571.50; 572.50; 573.50; 574.50; 575.50; 576.50; 577.50; 578.50; 579.50; 580.50; 581.50; 582.50; 583.50; 584.50; 585.50; 586.50; 587.50; 588.50; 589.50; 590.50; 591.50; 592.50; 593.50; 594.50; 595.50; 596.50; 597.50; 598.50; 599.50; 600.50; 601.50; 602.50; 603.50; 604.50; 605.50; 606.50; 607.50; 608.50; 609.50; 610.50; 611.50; 612.50; 613.50; 614.50; 615.50; 616.50; 617.50; 618.50; 619.50; 620.50; 621.50; 622.50; 623.50; 624.50; 625.50; 626.50; 627.50; 628.50; 629.50; 630.50; 631.50; 632.50; 633.50; 634.50; 635.50; 636.50; 637.50; 638.50; 639.50; 640.50; 641.50; 642.50; 643.50; 644.50; 645.50; 646.50; 647.50; 648.50; 649.50; 650.50; 651.50; 652.50; 653.50; 654.50; 655.50; 656.50; 657.50; 658.50; 659.50; 660.50; 661.50; 662.50; 663.50; 664.50; 665.50; 666.50; 667.50; 668.50; 669.50; 670.50; 671.50; 672.50; 673.50; 674.50; 675.50; 676.50; 677.50; 678.50; 679.50; 680.50; 681.50; 682.50; 683.50; 684.50; 685.50; 686.50; 687.50; 688.50; 689.50; 690.50; 691.50; 692.50; 693.50; 694.50; 695.50; 696.50; 697.50; 698.50; 699.50; 700.50; 701.50; 702.50; 703.50; 704.50; 705.50; 706.50; 707.50; 708.50; 709.50; 710.50; 711.50; 712.50; 713.50; 714.50; 715.50; 716.50; 717.50; 718.50; 719.50; 720.50; 721.50; 722.50; 723.50; 724.50; 725.50; 726.50; 727.50; 728.50; 729.50; 730.50; 731.50; 732.50; 733.50; 734.50; 735.50; 736.50; 737.50; 738.50; 739.50; 740.50; 741.50; 742.50; 743.50; 744.50; 745.50; 746.50; 747.50; 748.50; 749.50; 750.50; 751.50; 752.50; 753.50; 754.50; 755.50; 756.50; 757.50; 758.50; 759.50; 760.50; 761.50; 762.50; 763.50; 764.50; 765.50; 766.50; 767.50; 768.50; 769.50; 770.50; 771.50; 772.50; 773.50; 774.50; 775.50; 776.50; 777.50; 778.50; 779.50; 780.50; 781.50; 782.50; 783.50; 784.50; 785.50; 786.50; 787.50; 788.50; 789.50; 790.50; 791.50; 792.50; 793.50; 794.50; 795.50; 796.50; 797.50; 798.50; 799.50; 800.50; 801.50; 802.50; 803.50; 804.50; 805.50; 806.50; 807.50; 808.50; 809.50; 810.50; 811.50; 812.50; 813.50; 814.50; 815.50; 816.50; 817.50; 818.50; 819.50; 820.50; 821.50; 822.50; 823.50; 824.50; 825.50; 826.50; 827.50; 828.50; 829.50; 830.50; 831.50; 832.50; 833.50; 834.50; 835.50; 836.50; 837.50; 838.50; 839.50; 840.50; 841.50; 842.50; 843.50; 844.50; 845.50; 846.50; 847.50; 848.50; 849.50; 850.50; 851.50; 852.50; 853.50; 854.50; 855.50; 856.50; 857.50; 858.50; 859.50; 860.50; 861.50; 862.50; 863.50; 864.50; 865.50; 866.50; 867.50; 868.50; 869.50; 870.50; 871.50; 872.50; 873.50; 874.50; 875.50; 876.50; 877.50; 878.50; 879.50; 880.50; 881.50; 882.50; 883.50; 884.50; 885.50; 886.50; 887.50; 888.50; 889.50; 890.50; 891.50; 892.50; 893.50; 894.50; 895.50; 896.50; 897.50; 898.50; 899.50; 900.50; 901.50; 902.50; 903.50; 904.50; 905.50; 906.50; 907.50; 908.50; 909.50; 910.50; 911.50; 912.50; 913.50; 914.50; 915.50; 916.50; 917.50; 918.50; 919.50; 920.50; 921.50; 922.50; 923.50; 924.50; 925.50; 926.50; 927.50; 928.50; 929.50; 930.50; 931.50; 932.50; 933.50; 934.50; 935.50; 936.50; 937.50; 938.50; 939.50; 940.50; 941.50; 942.50; 943.50; 944.50; 945.50; 946.50; 947.50; 948.50; 949.50; 950.50; 951.50; 952.50; 953.50; 954.50; 955.50; 956.50; 957.50; 958.50; 959.50; 960.50; 961.50; 962.50; 963.50; 964.50; 965.50; 966.50; 967.50; 968.50; 969.50; 970.50; 971.50; 972.50; 973.50; 974.50; 975.50; 976.50; 977.50; 978.50; 979.50; 980.50; 981.50; 982.50; 983.50; 984.50; 985.50; 986.50; 987.50; 988.50; 989.50; 990.50; 991.50; 992.50; 993.50; 994.50; 995.50; 996.50; 997.50; 998.50; 999.50; 1000.50; 1001.50; 1002.50; 1003.50; 1004.50; 1005.50; 1006.50; 1007.50; 1008.50; 1009.50; 1010.50; 1011.50; 1012.50; 1013.50; 1014.50; 1015.50; 1016.50; 1017.50; 1018.50; 1019.50; 1020.50; 1021.50; 1022.50; 1023.50; 1024.50; 1025.50; 1026.50; 1027.50; 1028.50; 1029.50; 1030.50; 1031.50; 1032.50; 1033.50; 1034.50; 1035.50; 1036.50; 1037.50; 1038.50; 1039.50; 1040.50; 1041.50; 1042.50; 1043.50; 1044.50; 1045.50; 1046.50; 1047.50; 1048.50; 1049.50; 1050.50; 1051.50; 1052.50; 1053.50; 1054.50; 1055.50; 1056.50; 1057.50; 1058.50; 1059.50; 1060.50; 1061.50; 1062.50; 1063.50; 1064.50; 1065.50; 1066.50; 1067.50; 1068.50; 1069.50; 1070.50; 1071.50; 1072.50; 1073.50; 1074.50; 1075.50; 1076.50; 1077.50; 1078.50; 1079.50; 1080.50; 1081.50; 1082.50; 1083.50; 1084.50; 1085.50; 1086.50; 1087.50; 1088.50; 1089.50; 1090.50; 1091.50; 1092.50; 1093.50; 1094.50; 1095.50; 1096.50; 1097.50; 1098.50; 1099.50; 1100.50; 1101.50; 1102.50; 1103.50; 1104.50; 1105.50; 1106.50; 1107.50; 1108.50; 1109.50; 1110.50; 1111.50; 1112.50; 1113.50; 1114.50; 1115.50; 1116.50; 1117.50; 1118.50; 1119.50; 1120.50; 1121.50; 1122.50; 1123.50; 1124.50; 1125.50; 1126.50; 1127.50; 1128.50; 1129.50; 1130.50; 1131.50; 1132.50; 1133.50; 1134.50; 1135.50; 1136.50; 1137.50; 1138.50; 1139.50; 1140.50; 1141.50; 1142.50; 1143.50; 1144.50; 1145.50; 1146.50; 1147.50; 1148.50; 1149.50; 1150.50; 1151.50; 1152.50; 1153.50; 1154.50; 1155.50; 1156.50; 1157.50; 1158.50; 1159.50; 1160.50; 1161.50; 1162.50; 1163.50; 1164.50; 1165.50; 1166.50; 1167.50; 1168.50; 1169.50; 1170.50; 1171.50; 1172.50; 1173.50; 1174.50; 1175.50; 1176.50; 1177.50; 1178.50; 1179.50; 1180.50; 1181.50; 1182.50; 1183.50; 1184.50; 1185.50; 1186.50; 1187.50; 1188.50; 1189.50; 1190.50; 1191.50; 1192.50; 1193.50; 1194.50; 1195.50; 1196.50; 1197.50; 1198.50; 1199.50; 1200.50; 1201.50; 1202.50; 1203.50; 1204.50; 1205.50; 1206.50; 1207.50; 1208.50; 1209.50; 1210.50; 1211.50; 1212.50; 1213.50; 1214.50; 1215.50; 1216.50; 1217.50; 1218.50; 1219.50; 1220.50; 1221.50; 1222.50; 1223.50; 1224.50; 1225.50; 1226.50; 1227.50; 1228.50; 1229.50; 1230.50; 1231.50; 1232.50; 1233.50; 1234.50; 1235.50; 1236.50; 1237.50; 1238.50; 1239.50; 1240.50; 1241.50; 1242.50; 1243.50; 1244.50; 1245.50; 1246.50; 1247.50; 1248.50; 1249.50; 1250.50; 1251.50; 1252.50; 1253.50; 1254.50; 1255.50; 1256.50; 1257.50; 1258.50; 1259.50; 1260.50; 1261.50; 1262.50; 1263.50; 1264.50; 1265.50; 1266.50; 1267.50; 1268.50; 1269.50; 1270.50; 1271.50; 1272.50; 1273.50; 1274.50; 1275.50; 1276.50; 1277.50; 1278.50; 1279.50; 1280.50; 1281.50; 1282.50; 1283.50; 1284.50; 1285.50; 1286.50; 1287.50; 1288.50; 1289.50; 1290.50; 1291.50; 1292.50; 1293.50; 1294.50; 1295.50; 1296.50; 1297.50; 1298.50; 1299.50; 1300.50; 1301.50; 1302.50; 1303.50; 1304.50; 1305.50; 1306.50; 1307.50; 1308.50; 1309.50; 1310.50; 1311.50; 1312.50; 1313.50; 1314.50; 1315.50; 1316.50; 1317.50; 1318.50; 1319.50; 1320.50; 1321.50; 1322.50; 1323.50; 1324.50; 1325.50; 1326.50; 1327.50; 1328.50; 1329.50; 1330.50; 1331.50; 1332.50; 1333.50; 1334.50; 1335.50; 1336.50; 1337.50; 1338.50; 1339.50; 1340.50; 1341.50; 1342.50; 1343.50; 1344.50; 1345.50; 1346.50; 1347.50; 1348.50; 1349.50; 1350.50; 1351.50; 1352.50; 1353.50; 1354.50; 1355.50; 1356.50; 1357.50; 1358.50; 1359.50; 1360.50; 1361.50; 1362.50; 1363.50; 1364.50; 1365.50; 1366.50; 1367.50; 1368.50; 1369.50; 1370.50; 1371.50; 1372.50; 1373.50; 1374.50; 1375.50; 1376.50; 1377.50; 1378.50; 1379.50; 1380.50; 1381.50; 1382.50; 1383.50; 1384.50; 1385.50; 1386.50; 1387.50; 1388.50; 1389.50; 1390.50; 1391.50; 1392.50; 1393.50; 1394.50; 1395.50; 1396.50; 1397.50; 1398.50; 1399.50; 1400.50; 1401.50; 1402.50; 1403.50; 1404.50; 1405.50; 1406.50; 1407.50; 1408.50; 1409.50; 1410.50; 1411.50; 1412.50; 1413.50; 1414.50; 1415.50; 1416.50; 1417.50; 1418.50; 1419.50; 1420.50; 1421.50; 1422.50;

HARRY GREB RETIENT SON TITRE DE CHAMPION DES POIDS-MOYENS

Greba a eu l'avantage du commencement à la fin. — Young Stribling obtient la décision sur Tommy Loughran. — Gene Tunney l'emporte sur Erminio Spalla à la septième ronde.

New-York, 26. — Harry Greb, champion du monde des poids moyens a victorieusement défendu son titre, ce soir, contre Ted Moore, d'Angleterre, au cours d'un rapide combat de quinze rondes, disputé au Stade des "Yankees". Le combat Greb-Moore était l'attraction principale d'une séance de boxe organisée pour le fonds de la Goutte de Lait de New-York. Greb a eu l'avantage du commencement à la fin.

Dans la semi-finale, Gene Tunney, champion poids lourd des Etats-Unis, a enregistré un "knockout" technique sur Erminio Spalla, champion poids lourd d'Europe, dans la septième ronde d'un combat qui devait en durer douze. Ce fut l'arbitre Eddie Purdy qui arrêta le combat dans cette ronde.

Dans le combat précédent, le sensationnel pugiliste écossais de la George, William "Young" Stribling a obtenu la décision des juges sur Tommy Loughran, de Philadelphie, dans un combat mouvementé de six rondes.

Une foule d'environ 50,000 personnes, dont un groupe considérable de délégués qui prennent part au Congrès démocrate, avait envahi le vaste terrain de baseball de la Ligue Américaine pour assister au programme préparé dans l'intérêt de la Goutte de Lait de New-York. La décision accordant la victoire à Stribling sur Loughran ne fut pas populaire et elle fut recue par des huées et des protestations.

Dans un sensationnel combat de 16 rondes, Larry Estridge, qui avait lancé un défi à Panama "Joe" Gans, lui enleva son titre de champion poids demi-lourd des noirs. Estridge fendit Gans à la figure avec ses jabs répétés et coucha l'ancien champion trois fois.

Dans la rencontre principale, Greb fut trouvé supérieur à son adversaire de toute façon sauf du côté de l'endurance et de la ténacité. Moore

fut battu à l'issue de la septième ronde, et servit de cible aux coups précis et bien dirigés tant de la droite que de la gauche portés par le détenteur du titre. Moore cependant ne lâcha pas pied et se défendit vaillamment devant son adversaire plus agile et plus rapide.

Bien qu'il ait été la cible de Greb qui lui lançait sa punition dans les côtes et à la figure, l'Anglais ne portait pratiquement pas de marques si ce n'est les yeux un peu enflés et le nez égratigné.

Le combat fut acharné dès le son de la cloche et les deux mêlèrent. Les jabs de Greb et les coups de droite de Moore continuèrent. Greb appliqua un rude uppercut qui laboura le nez de Moore. Le champion logea de toutes les directions et Moore était désorienté par sa vitesse et son agilité.

Au cours des rondes suivantes, Moore fut complètement déclassé par une avalanche de coups de la droite et de la gauche, mais il continuait à mêler, et logea avec avantage lorsqu'il pouvait rejoindre Greb.

Au début de la dixième ronde, Greb logea à la figure avec trois coups de droite, de gauche puis encore de droite. Moore tenta un ralliement, mais Greb l'attendit de pied ferme, et continua à garder l'avantage. Dans les onzième et douzième rondes, ce fut surtout du corps à corps. La treizième ronde fut féroce.

Au commencement de la quatorzième ronde, Greb logea un dur coup de la droite. Moore revint à l'attaque mais Greb l'arrêta avec un direct solide de la droite. Moore porta trois uppercuts dans les côtes dans un corps à corps; Greb riposta aussitôt et le fit saigner du nez.

Dans la dernière ronde, Moore logea un dur coup de la gauche, mais Greb accusa l'Anglais dans les câbles avec un solide direct de la gauche. Les deux mêlèrent activement lorsque le son final se fit entendre.

LE TENNIS

Mlle GALLERY ET LAFRAMBOISE ONT PERDU LEUR TITRE

Ils ont été défaits par Mme Wallbank et Aikman, après une lutte excitante, 11-9, 11-9. — Cassils et Brown ont été les étoiles hier. — Mme Coke rencontrera Mme Carter dans la finale des simples des dames, aujourd'hui. — Mlle Bremner et Grierson ont gagné.

Mlle Kitty Gallery et Henri Laframboise ont perdu leur titre de champion des mixtes de la province de Québec lorsqu'ils ont été défaits hier par Mme Wallbank et Aikman; cette rencontre fut une des plus intéressantes de la journée; elle se joua assez tard dans la soirée et lorsque le score fut 9-9 dans le premier set, il semblait bien que l'arbitre serait forcé de remettre la partie au lendemain; Mme Wallbank et Aikman finirent par gagner le premier set 11-9; le second set ressembla en tous points au premier, Mme Wallbank et Aikman gagnant 11-9; le jeu des deux hommes fut brillant au filet; Mme Wallbank et Mlle Gallery dirigèrent continuellement avec force ou lobèrent en temps opportun; Henri Laframboise manquait de contrôle sur la balle au début, mais il se reprit bientôt et exhiba à maintes reprises les coups qui ont fait de lui un des meilleurs joueurs que le Canada ait jamais possédés; Laframboise n'a pas pris part aux simples ni aux doubles.

A. S. Cassils et J. W. Brown, du Club de Tennis Mont-Royal, ont été les étoiles de la journée; les rencontres dans lesquelles ils ont figuré ont été les plus intéressantes, tant à cause de l'égalité des scores que de la valeur des joueurs; R. N. Watt a fait la lutte chaude pour Cassils et Aikman fit de même pour Brown; chose assez curieuse, les deux rencontres avaient lieu sur des terrains voisins et, à un moment donné, les scores étaient les mêmes dans les deux; deux à deux, trois à trois, puis quatre à quatre dans le troisième set, de sorte qu'un arbitre semblait donner le score de l'autre rencontre.

Watt gagna le premier set contre Cassils, drivant avec précision et montant au filet; Cassils se reprit dans le second et le troisième set; il driva avec plus de force et plus de précision, pour gagner finalement par le score de 2-6, 6-2, 6-4.

Dans la rencontre Brown vs Aikman, deux joueurs de styles absolument différents étaient aux prises; le jeu de Aikman est basé sur le coupé, tandis que Brown est renommé pour posséder le plus beau drive parmi tous les joueurs canadiens; tant que Aikman parvint à empêcher Brown de driver, il gagna et prit ainsi le premier set; mais Brown s'habitua lentement aux coups d'Aikman et dans le second et le troisième set, il driva avec force, continuellement au revers d'Aikman. Un vent assez fort embarrassa les joueurs durant toute la partie.

Cassils et Brown gagnèrent de nouveau dans les doubles; ils éliminèrent Francis et Aikman, après avoir perdu le premier set; il y eut beaucoup de jeu brillant au filet dans cette rencontre, le score final étant 2-6, 6-4, 6-4, en faveur de Cassils et de Brown. Willard F. Crocker et Dave Morrice n'ont pas eu de mise à triompher de leurs adversaires. Crocker rencontra le vétéran Foulkes, champion du Canada à maintes reprises; ce dernier ne parvint pas à arrêter l'attaque de son jeune adversaire et ne prit pas une seule partie dans le premier set; il gagna quatre parties dans le second, 6-8, 6-3, 7-5.

CHAMPIONNATS D'ANGLETERRE

Wimbledon Angleterre, 26 — Norman E. Brookes, le vétéran australien ne veut pas encore céder le pas aux jeunes; hier, il a défait D. E. Rutman, des Indes sur qui l'Université Cambridge fondait des espérances, et aujourd'hui, en présence du roi, de la reine et de 15,000 enthousiastes, il a forcé Francis T. Hunter le dur frappeur des Etats-Unis, à reconnaître sa supériorité après une lutte acharnée de cinq sets.

Brookes gagna par le score de 3-6, 6-3, 6-4, 5-7, 6-3, et il a démontré que ce n'est pas toujours la force qui l'emporte au tennis; Hunter était celui des deux qui frappait le plus fort, mais il ne parvint pas à passer Brookes; ce dernier jouait avec une raquette démodée, semblable à celle dont il se servait avant que Hunter ne fut né et avec lesquelles il remporta le championnat de Wimbledon il y a de cela vingt ans.

Les autres joueurs américains ont gagné. Vincent Richards a défait le Japonais, Takeo Harada, en trois sets. R. Norris et Williams et Watson Washburn ont eu de la misère à éliminer les Français Lacoste et Borotra; ces derniers ne cédèrent qu'après une longue bataille de cinq sets, alors que la pauvre condition physique de Lacoste ne lui permit plus de soutenir le jeu brillant de Borotra au filet.

Parmi les dames, Mlle Wills et Mme Wightman, de même que Mlle Eleanor Goss et Mme Marion Z. Jessup ont gagné dans les doubles; Mlle Lengien et Mlle Ryan ont aussi gagné.

Le jeu de Mlle Wills la championne américaine s'est amélioré et elle paraît s'être habituée un peu aux nouvelles conditions de jeu; mais elle se voit forcée de sacrifier un peu de vitesse à la sûreté et bien qu'elle ait gagné beaucoup de contrôle sur la balle trop de ses smashes manquaient encore d'efficacité et tombaient bien en dehors des lignes.

Mlle Wills rencontrera Mme Edgington, d'Angleterre, demain; on s'attend bien à ce que l'Américaine n'ait pas de misère à triompher, mais la rencontre suivante sera l'expérience la plus dure; elle devra jouer avec force et précision pour éliminer Mlle Evelyn Colyer qui a défait Mme Geraldine Beamish aujourd'hui.

Wimbledon, 26 — Quinze mille spectateurs tenaient à peine en place lorsque la lutte entre le vétéran Brookes et Francis T. Hunter, traîna sur la fin; le Roi Georges lui-même, coiffé d'un melon gris, était assis sur le bord de sa chaise, légèrement penché en avant, pendant que la Reine, les yeux protégés contre le soleil par une énorme paire de verres fumés, suivait tous les coups avec attention.

Seul Norman Brookes était froid et suivait l'Américain, au pied agile et aux larges épaules, constamment; chaque fois qu'il le prenait hors de position, il plaçait la balle dans le trou où Hunter ne pouvait la rejoindre.

Dans les doubles des dames, Mlle E. S. Austin et Mlle Evelyn Colyer ont défait Mlle Stebbing et Mlle Pinckney, 6-1, 6-2.

Mme Edgington a défait Mme McIlquham, 6-8, 6-3, 7-5.

Mlle Eleanor Goss et Mme Marion Z. Jessup ont défait Mme Colgate et Mme C. Tyrell, 6-4, 6-4.

Mme Lambert Chambers et Mme Shepherd-Baron ont défait Mlle Eleanor Sears et Mme Saunders Taylor, 6-1, 6-0.

R. Norris William et Watson Washburn ont défait René Lacoste et Jean Borotra, France, 5-7, 6-3, 4-6, 6-4, 6-3.

A. R. F. Kingscote, Angleterre, a défait J. G. Ritchie, Angleterre, 6-4, 6-3, 6-3.

Mme George Wightman et Helen Wills, Etats-Unis, ont défait Mlle Craddock et Mlle Parton, 6-4, 6-0.

Mlle Suzanne Lenglen et Mlle Elizabeth Ryan ont défait Mlle E. M. Head et Mlle E. R. Clarke, 6-0, 6-3.

L. Raymond, Afrique du Sud, a défait J. Brugnon, France, 8-6, 2-6, 4-6, 12-10, 6-4.

Il gagna quatre parties dans le second. Morrice eut un peu plus de difficultés à éliminer H.-V. Pennell; ce dernier prit le partenaire de Crocker en défiant à maintes reprises.

Mlle Phoebe Grierson, du club de Tennis de Rideau, Ottawa, a joué une des plus belles parties de sa carrière contre Mme E.-F. Coke, de Toronto, cette dernière gagnant finalement par le score de 10-8, 6-18, 6-4; ces deux joueuses ont un style impeccable et drivent avec force continuellement.

La finale des simples des dames sera jouée aujourd'hui: Mme E.-F. Coke, de Toronto, rencontrera Mme Carter, de Québec. Toutes les autres rencontres seront des semi-finales et il est impossible de dire qu'une rencontre sera plus intéressante que l'autre.

Simple

J.-W. Brown vs C.-W. Aikman, 2-6, 6-2, 6-4.

A.-S. Cassils vs R.-N. Watt, 3-6, 6-2, 6-4.

D.-R. Morrice vs H.-V. Pennell, 6-3, 6-2.

W.-F. Crocker vs Colonel F. Foulkes, 6-0, 6-4.

Simple—Dames

Mme Coke vs Mlle P. Grierson, 10-8, 6-8, 6-4.

Mme Carter vs Mlle Simpson, 6-3, 7-5.

Dames—Doubles

Mlle Hague et Mlle Simpson vs Mlle Beaton et Mme Watt, 6-3, 6-2.

Mme Coke et Mlle Brock vs Mme et Mlle Murphy, 6-1, 6-2.

Mlle Bremner et Mlle Grierson vs Mme Boyd et Mme Wallbank, 6-3, 6-4.

Hommes—Doubles

Gaunt et Hoad vs Dunlop et Chipman, 6-3, 5-7, 7-5.

Cassils et Brown vs Francis et Aikman, 2-6, 6-4, 6-4.

LIGUES MAJEURES

LIGUE NATIONALE

A Philadelphie: 200000000 — 2 8 0
Brooklyn 000001002 — 3 9 0
Cincinnati 000000000 — 1 8 0
Decatur, Henry et O'Neil, V. Barnes
et J. Wilson.
A New-York: 100000000 — 1 7 0
Boston 000001000 — 8 11 0
New-York 000001000 — 8 11 0
J. Barnes Young et O'Neil, V. Barnes
Jouard et Snyder.
A Cincinnati: 000000000 — 2 7 0
St-Louis 000000000 — 1 8 2
Philadelphia 000000000 — 1 8 2
Pittsburgh 000000000 — 1 8 3
Chicago 000000000 — 1 8 3
Aldridge, Keen, Wheeler, et Hartnett;
Morrison et Gough.

LIGUE AMERICAINE

A Washington: 000000000 — 0 8 0
Philadelphia 000000000 — 0 8 0
Hummel et Perkins; Hanson et Tuel.
Deuxième partie: 000000000 — 1 6 1
Philadelphia 000000000 — 0 2 1
Hummel et Perkins; Hanson et Tuel.
A Boston: 000000000 — 5 15 3
New-York 000001218 — 8 12 1
Boston 000000000 — 5 15 3
Markle, Gaston, Phipps et Schang;
Elmke et O'Neil.
A Chicago: 001100003 — 7 16 0
Chicago 000000000 — 4 10 2
Metzger, Cavieskie et Myatt; Leve-
ret, Vengros, Blankenship et Cronze.
A St-Louis: La partie échelée a été
renvoyée à cause de la pluie.

LIGUE INTERNATIONALE

A Toronto: 12 10200013 — 19 24 0
Toronto 000001021 — 4 12 5
Moore et Lake, Head; Doyle, Glazer,
Paulkner, Judd et Vincent.
A Buffalo: 001000000 — 3 10 3
Buffalo 000000000 — 7 10 2
Parker, Perrell et Mitzel; Proffitt et
Vanderbach.
A Reading: 001000000 — 1 7 0
Reading 000000000 — 5 9 1
Hornhardt et Preitag; Mammox et
Lynn.
A Newark: 001000150 — 13 15 2
Newark 000000000 — 8 13 8
Ogden, Jackson et McCarthy; Mohart,
Lynch, Radonitz et Devine, Dougherty.
A Jersey-City: La seconde du "dou-
ble-header" a été renvoyée à aujourd'hui.

ASSOCIATION AMERICAINE

A Louisville: 1 2 8 2
Louisville 1 2 8 2
Gard et Gaston; Knob et Brotman.
A Indianapolis: 7 13 1
Indianapolis 6 10 3
Sanders, Palmer et Hartley; Fitzsimons
et Krueger.
Il n'y avait que deux parties de rédu-
tées.

ASSOCIATION DU SUD

A Little Rock: 7
Little Rock 5
A Atlanta: 10
Atlanta 7
Birmingham 10
A Memphis: 8
Memphis 8
Il n'y avait que trois parties de rédu-
tées.

LE ST-EDOUARD

Le St-Edouard a été défait dimanche dernier à Tétréaultville par le score de 5 à 1 dans une partie très contestée. Le St-Edouard fut loin d'avoir de chance car à trois reprises différentes il emplit les buts, sans pouvoir parvenir à scorer.

McCall dans la gauche du champ fut l'étoile de la partie ayant 8 put-outs à son crédit sans aucune erreur. Le St-Edouard étant libre dimanche prochain désirerait rencontrer un bon club amateur de la ville ou de la campagne.

Score de la partie de dimanche: St-Edouard . . . 000000001 — 1 6 3
Tétréville . . . 00300020x — 5 7 2
Batteries: Bonin et Prézeau; Vinet et Chevalier.
Inf: A. Laverdure, Bélair 3852m.

LA SAINT-JEAN-BAPTISTE DANS NOS CAMPAGNES

Dans plusieurs villages de la région, la fête nationale sera célébrée dimanche

La St-Jean-Baptiste qui a été si magnifiquement célébrée à Montréal mardi dernier n'est pas non plus oubliée dans nos campagnes, car plusieurs villages de la région ont complété chacun un programme complet pour dimanche toute la journée. Montréal-Nord, Chambly-Canton, Chambly-Bassin, St-Rémi de Napierville, et nombre d'autres endroits se proposent de fêter royalement la fête nationale dimanche prochain, si l'on en juge par les différents programmes que nous publions. Voici ces programmes:

A MONTRÉAL-NORD

Lundi soir dernier, le cercle "Les Campagnards Incorporés" qui organise la célébration de la St-Jean-Baptiste à Montréal-Nord, a tenu son assemblée publique à laquelle on a complété les détails de l'organisation de la fête. Le cercle invite instantanément toutes les sections de Montréal et des environs de la société St-Jean-Baptiste de participer à la procession et aux fêtes de l'après-midi et du soir, chacune avec leur char historique. Le cercle invite également tous les gardes militaires, Zouaves pontificaux, corps organisés, fanfares, etc., etc., qui ont pris part à la procession du 24 juin. En un mot le cercle "Les Campagnards" voudrait que la grande procession de dimanche le 29 juin à Montréal-Nord, soit une répétition parfaite de celle qui a eu lieu à Montréal le 24, et ce, pour le bénéfice de ceux qui n'ont pas eu l'avantage d'y assister. Le grand ralliement aura lieu sur le Boulevard Gouin à la station St-Maurice, Saull-au-Recollet, à 8.30 heures a.m.

Le public est prié de prendre note que, à l'issue de la procession, il y aura messe en plein air sur le terrain des "Campagnards" au terminus du tramway de Montréal-Nord, à 10.30 a.m. précises; cette messe sera dite par un haut dignitaire ecclésiastique, un prédicateur éminent prononcera le sermon de circonstance. Un groupe de la chorale St-Jacques de Montréal, sous la direction de M. A. Auclair, soliste de cette paroisse, a la charge du programme musical pour la circonstance.

CHAMBLY-BASSIN

Voici le programme complet: A 9 heures a.m., grand-messe solennelle sur la Commune, suivie d'un sermon par un prédicateur distingué; 11 heures a.m., procession passant par les rues Richelieu, Napoléon, Bourgogne, Chemin Chambly, St-Pierre et Martel; 3 heures, amusements sur la Commune; Courses; aux bottines, aux œufs, aux cents verges; à la bouquette, à trois jambes, aux atates, aux demoiselles, gâteaux et hommes gras.

"Tug of War". Partie de balle entre les Chevaliers de Colomb et les membres de la Société St-Jean-Baptiste; 8 heures p.m., discours par des orateurs distingués; chants patriotiques; fanfare; 10 heures p.m., feu d'artifice; illumination générale; Vive la Canadienne; O Canada.

CHAMBLY-CANTON

9 heures a.m., Grand-messe solennelle sur la Commune, suivie d'un sermon de circonstance par un prédicateur bien connu.

11 heures a.m., Procession de chars allégoriques défilera par les rues principales.

3 heures p.m., Un programme de jeux et musique sur la Commune suivi d'un "Tug of War" et partie de balle.

8 heures p.m., Sur la Commune, discours patriotiques et musique.

CARTES D'AFFAIRES

PLACEZ VOS ASSURANCES-FEU DANS LA COMPAGNIE
UNION ASSURANCE SOCIETY LIMITED, DE LONDRES
HORACE LABRECQUE
Agent Général, Dépt. Français 200 rue St-Jacques, Tél. Main 0906
43-J.N.C.-C.

Verreries Religieuses et Commerciales—Vitrerie d'Automobiles—Dessins de Mobilier—Réfections des Devantures des Magasins—Emballage en Couleurs—Enseignes Transparences—Opaline—Miroirs—Hébergement—Dômes Réparés—Etc.
LA CIE CÉRAMO-VITRAIL INC.
VITRIERS ET MIROITIERS
1410, BOULEVARD ST-LAURENT
Immeuble Isidore Crépau
Tél. 6402 259-Mardi-Vendredi-Joi

10 heures p.m., Feu d'artifice et illumination générale.

Cette célébration est sous les auspices de la Société St-Jean-Baptiste, section Chambly-Canton, et les Chevaliers de Colomb, Cour 1880. Les comités se composent de MM. L. A. L. Heures et Gérard Brunelle, présidents conjoints; notaire Manseau, secrétaire; J. A. Dumaine, trésorier; directeurs: J. Demers, L. Côté, J. O. Brault, E. Caron, J. Coupal, S. Denault, H. L. Robitaille.

A ST-REMI DE NAPIERVILLE

St-Rémi, 26 — De grands préparatifs se font ici pour la célébration de la fête nationale de la St-Jean-Baptiste, sous le patronage des citoyens, dimanche prochain, le 29 du courant et dont voici le programme: Coup de canon, messe solennelle précédée d'une procession partant de l'hôtel de ville et suivie d'une parade, discours, concours de jeux, joûte de balle au camp entre les Chevaliers de St-Rémi et le St-Césaire, concert en plein air avec chœurs mixtes, représentations par les Indiens de Caughnawaga, feux de St-Jean, etc., etc.

Appel cordial est fait à tous les enfants de St-Rémi et invitation à tous ceux qui veulent connaître notre endroit.

Le train pour St-Rémi part de la gare Bonaventure, à 7.35 heures a.m. (heure solaire) et retourne à Montréal, dans la soirée.

LES VOYAGEURS DE COMMERCE A LA VILLA ST-MARTIN

L'Association Catholique des Voyageurs de Commerce du Canada invite, d'une manière très spéciale, tous les voyageurs de commerce, qu'ils appartiennent ou non à l'Association, avec leur épouse ainsi que tous les anciens retraités, et leur épouse, à la grande démonstration qui aura lieu à la Villa Saint-Martin, le dimanche 29 juin, à deux heures de l'après-midi.

RECORD MONDIAL D'UN TIREUR FRANÇAIS

(Cable de la Presse Associée)
Reims, 26. — Au cours des exercices de tir de l'Olympiade, tenus ici aujourd'hui, Couquelin de Lisle, le vainqueur, a brisé le record mondial atteignant un total de 398 points sur un maximum possible de 400.

C'est de 3 heures p.m. jusqu'à minuit que se passent tous les grands événements de la vie sociale, politique et sportive et, de cette période, le journal du matin est le premier à vous en donner le détail.

PRÊT SUR HYPOTHEQUES A. JETTE & CIE.

50 Notre-Dame Ouest—Chambre 23
Edifice Duluth
Courtiers en immeubles
Experts en propriétés
(Etabli en 1885). Prêts sur première et deuxième hypothèques: — achats d'hypothèques et balances de prix de ventes.

CANADA CARPET CLEANING CO LTD 53 rue Latour
Tapis enlevés, nettoyés, teints, cou-
surs et posés. Linoléums posés, rem-
bourrage fait. Service prompt.
Téléphone Main 6851
256-C.

Montreal Trust Company

ETABLIE EN 1889
Capital payé \$1,000,000
Réserve — \$1,000,000

Directeurs

SIR HERBERT S. HOLT
Président

A. J. BROWN C. R.
Vice-Président

Robert Adair

J. E. Aldred

George Caverhill

Hon. N. Curry

Hon. R. Dandurand

G. H. Duggan

F. P. Jones

Wm. Molson Macpherson

A. C. MacTier

C. B. McNaught

F. W. Molson

C. E. Neill

Hugh Paton

E. L. Pense

Sir William Price

Jas. Redmond

F. W. Ross

A. Haig Sims

Hon. Smeaton White

F. G. Donaldson
Gérant-général

11 PLACE D'ARMES
MONTREAL

267-1

Dr TESSIER (hôpital privé), Chevalier
Ordre Léopold II, médecin hôpitaux
militaires France, Angleterre. Spécial-
ité: maladies vénériennes (syphilis,
reins, vessie, bright, diabète), rhuma-
tisme, névralgie, maladies intimes de
la femme. Traitement des plus moder-
nes. Electricité. Première consultation
gratuite 926 St-Denis près Rachel. Bé-
lair 8407. 127-A-J.N.C.

12 Pour 15c BRITISH CONSOLS CIGARETTES

Vingt pour vingt-cinq cents

FAITES EN CANADA

"On les Fume Partout"

Le Canada

MONTREAL, vendredi, 27 juin 1924.

Les Canadiens qui reviennent

Un de nos confrères publie la dépêche suivante que lui adresse un correspondant :

"Lewiston et Auburn, 26. — Les Canadiens qui ont quitté leur pays pour venir tenter fortune aux Etats-Unis, retournent maintenant, en grand nombre au Canada. Les statistiques du ministère de l'immigration indiquent que, dans les deux derniers mois, environ 9,000 Canadiens sont retournés dans leur pays natal. Les relevés fournis par les inspecteurs officiels indiquent que l'exode vers le Canada a été de 4,084 pour le mois d'avril et de 4,839 pour le mois de mai".

Nous avons déjà eu l'occasion de dire ici même que nombre des nos retournés au pays, n'ayant pas trouvé aux Etats-Unis les salaires fabuleux qu'une propagande mensongère faisait miroiter aux yeux de tous.

Il est évident que les Etats-Unis aiment mieux accueillir des immigrants du Canada que ceux des nations européennes ou asiatiques; et c'est pour cela qu'ayant fermé leur porte aux nationaux de ces pays, ils l'ont ouverte bien grande aux nôtres.

La classe d'immigrants qu'ils accueillent était ainsi meilleure; elle offrait plus de garanties d'une citoyenneté désirable, respectueuse des lois, constituait une population laborieuse et saine.

Mais encore fallait-il être en mesure de satisfaire aux besoins de cette population qu'ils avaient attirée en leur pays et il appert que les Etats-Unis ne sont pas aptes à le faire.

Si les nôtres reviennent ainsi en si grand nombre, c'est qu'ils ne peuvent trouver aux Etats-Unis à gagner honnêtement et raisonnablement leur existence; et quand l'on songe que des familles entières sont plongées dans cette situation difficile, on ne peut que déplorer vivement cet exode des dernières années.

Toutefois, les statistiques que nous reproduisons de notre confrère serviront d'avertissement à ceux qui seraient peut-être tentés de se diriger vers la république américaine, quoique l'exode soit définitivement terminé.

La province de Québec, la moins taxée de tout le Dominion, celle où les conditions des affaires et de l'agriculture sont les plus florissantes, où la vie sociale est la plus agréable, est heureuse d'accueillir tous ceux qui voudront s'établir chez elle et elle peut les assurer en toute sincérité et honnêteté qu'elle est en mesure de leur fournir tous les éléments nécessaires à leur vie heureuse et prospère.

Ceux des nôtres qui ont émigré aux Etats-Unis et qui ne réalisent pas ce qu'ils entrevoyaient, mais qui souffrent au contraire de chômage, n'ont qu'une décision à prendre pour améliorer leur condition: revenir dans la bonne vieille province ancestrale qui sera toujours heureuse de les revoir.

L'Association du tourisme

Lors du banquet à bord du Richelieu, terminant le congrès annuel de l'Union des municipalités, le premier ministre de la province a manifesté son désir d'aider le plus possible à l'Association du tourisme de la province de Québec.

Le premier ministre Taschereau a compris avec tous les hommes d'affaires l'importance du tourisme en notre province et il a applaudi de tout cœur à l'existence d'une association pour le développer.

L'Association du tourisme qui existe déjà depuis un peu plus d'un an fait une excellente campagne et nous avons toutes raisons d'espérer qu'elle réussira à accentuer le mouvement touristique vers Québec.

Cette Association se compose de nos principaux hommes d'affaires, de financiers bien connus, d'industriels et de commerçants, de tous ceux qui enfin qui sont directement intéressés à voir s'accroître chez nous le nombre de visiteurs durant la belle saison.

Les hommes d'affaires, en effet, comme les propriétaires d'hôtels, bénéficieraient directement, par l'augmentation de leur commerce respectif, du tourisme qui nous viendra de partout et laissera ici beaucoup d'argent.

L'Association est donc en droit de compter sur eux tous pour aider si elle a besoin. — C'est par son existence que nous réussirons le mieux à développer le tourisme ici.

L'Association du tourisme a déjà accompli une vigoureuse propagande à l'étranger, cette propagande a produit d'excellents résultats et il importe qu'elle soit continuée plus vivement que jamais.

Québec possède dans ses frontières tout ce qu'il faut aux touristes: routes en excellent état, bons hôtels, paysages attrayants, population hospitalière.

Unissons donc tous nos efforts pour exploiter avantageusement ce capital précieux; et aidons généreusement l'Association du tourisme qui est le mieux en mesure d'attirer chez nous, durant la belle saison, les étrangers en quête d'un séjour où prendre un repos de quelques jours.

Que va faire Herriot?

Ceux qui ont suivi avec quelque intérêt les affaires européennes voient avec peine dans quel chemin s'engage la politique française sous la direction de M. Herriot.

Dans un de ces élans d'éloquence facile, dont il nous a donné quelque exemples lors de son voyage à Montréal, le nouveau chef d'Etat fran-

çais nous dit que sa plus grande gloire serait de rétablir la paix en Europe.

Beau rêve, en effet, mais dont il faut bien mesurer tous les aspects.

Poincaré voulait assurer la paix en forçant l'Allemagne à payer les dégâts de l'ancienne guerre. "Au lieu de consacrer ses ressources à en préparer une nouvelle".

C'était là une manoeuvre pratique et qui allait donner des résultats, au moment du vote malheureux.

Herriot veut au contraire la paix en ne molestant même pas l'ennemi si celui-ci ne veut payer de lui-même.

Politique dangereuse et qui peut avoir les pires conséquences!

En effet, on ne doit pas oublier que l'Allemagne à date n'a souffert aucunement de la guerre en tant que pays.

Elle n'a pas été dévastée et elle n'a pas réparé les dégâts qu'elle a causés ailleurs.

Bien plus, en vendant à l'étranger des milliards de marks qui n'ont plus aucune valeur elle a pu, sans frais pour elle-même, effectuer avec l'apport de cet argent étranger les quelques paiements qu'on lui a arrachés.

Elle a même éteint ses dettes intérieures en utilisant le papier mark qui ne lui coûtait rien, puisqu'elle le dépréciait à mesure.

Vouloir pacifier l'Europe en ménageant l'Allemagne, c'est vouloir éteindre un incendie en l'alimentant.

Les seules réparations qu'ait obtenues la France, elle les doit à l'occupation de la Ruhr et à l'énergie de Poincaré.

Mais nous aurons mal d'un gouvernement qui accueille Malvy et amnistie Caillaux.

Pour les mutilés de la guerre et du travail

Le Bureau international du Travail vient de publier, sous ce titre, un volume illustré qui rendra des services aux mutilés de la guerre, aux victimes d'accidents du travail, aux institutions d'assurances-accidents, invalidité, etc., et à tous ceux qui s'intéressent aux appareils de prothèse.

L'élaboration de cette étude a pour origine un vœu exprimé par la Conférence internationale des représentants des grandes associations de mutilés de la guerre qui s'est tenue à Genève en 1921 pour discuter les méthodes de centralisation et de diffusion des renseignements concernant les meilleurs types d'appareils de prothèse et d'orthopédie et notamment ceux qui ont pour but d'accroître la capacité professionnelle des invalides, de manière à leur permettre d'exercer de nouveau un métier.

C'est pour donner suite à ce vœu que le Bureau international du Travail s'est assuré la collaboration du Dr Florent Martin, directeur de l'Institut technique et scientifique de prothèse et d'appareillage, créé à Bruxelles en 1921 par le Comité permanent interallié pour l'étude des questions intéressant les invalides de la guerre.

Au cours de son ouvrage, l'auteur insiste sur le fait que l'appareillage des mutilations est un facteur important de récupération de la capacité professionnelle des invalides et surtout des invalides de l'industrie. Il estime que, grâce à un bon traitement orthopédique et à un appareillage rationnel et scientifique, il est possible de restituer à la majorité des invalides une grande partie de la capacité de travail perdue et quelquefois même de les mettre en mesure d'exercer une activité professionnelle complète.

Ce volume, qui est abondamment illustré, contient une description sommaire, suivie d'une étude de critique par mutilation et par type de fabrication, des divers appareils actuellement employés dans les différents pays.

Protégeons la forêt

Nous sommes actuellement dans la période, — qui durera jusqu'au 15 novembre, — où il est nécessaire d'avoir un permis pour pénétrer dans la forêt.

Le gouvernement se montre sévère sous ce rapport et personne ne l'en blâmera quand l'on saura que c'est dans le but de protéger nos forêts contre les incendies comme nous en avons déplorés dans le passé.

Notre dollar

Notre devise monétaire a atteint 99 cents, sur le marché monétaire de New-York, indiquant une fois de plus la vigueur dont elle dispose.

Nous sommes heureux d'enregistrer cette nouvelle hausse: elle est aussi la preuve qu'on a confiance en nous, notre pays et qu'on ne craint pas d'y placer de forts capitaux.

La comédie continue

La loi de prohibition aux Etats-Unis donne lieu à des litiges aussi nombreux que différents et la justice même interprète de différentes manières la loi Volstead.

Et cette comédie durera tant qu'on s'en tiendra à la loi de prohibition. Ne vaut-il pas mieux avoir une loi comme la nôtre, qui encouragera la tempérance et le respect de la loi?

Trop de partis

Un professeur américain déplore l'existence de groupes politiques au sein du Congrès des Etats-Unis et il déclare que c'est une utopie mettant en danger le bon gouvernement d'un pays.

Tous les pays qui font l'expérience de cette multiplicité de partis nés de la guerre s'accordent à dire que loin d'être un pas vers le progrès, c'est un recul déplorable.

LES 64 MAXIMES DE CALVIN COOLIDGE

Homme d'Etat scientifique

Président de la République des Etats-Unis, Calvin Coolidge — peu connu en France — présente cette particularité fort originale de considérer la politique comme étant une "science exacte", et de conduire sa vie de président suivant des principes philosophiques exprimés en formules.

Celui que ses compatriotes ont surnommé "l'Eloquent Auditeur", parce qu'il préfère écouter plutôt que de parler, est un homme pour qui la vertu politique suprême se nomme le "sens de la justice". Il a transporté dans le domaine des idées les règles de vie que ses ancêtres directs, patients laborieux calvinistes de l'Etat de Vermont, ont appliquées durant trois ou quatre générations au travail de la terre. Du défricheur, du semeur, du faucheur, il a les qualités profondes de circonspection, de calme, de mesure, de patience et d'observation. D'eux encore il a gardé le respect du travail et l'horreur méprisante qui lui inspire l'oisiveté. L'homme qui travaille pour vivre reçoit toute sa estime. L'homme qui vit de la fortune accumulée par les siens lui apparaît comme un anormal; et il se détourne de lui.

Ces liens qui l'attachent à ses ancêtres, Calvin Coolidge les tient à titre d'honneur; et, lorsque la mort de Harding le conduisit au fauteuil présidentiel, le nouveau chef des Etats-Unis a tenu à venir prêter le serment solennel qu'exigeaient ses nouvelles fonctions, dans sa ferme natale de Vermont, en présence de son père. Hommage émouvant rendu aux générations de paysans dont il est le descendant, très fier de ses origines.

Ce laborieux, que le succès n'exalte jamais, pas plus que l'insuccès ne l'affecte — ce modeste, indifférent aux apparences extérieures du pouvoir — ce réfléchi, uniquement soucieux de probité et de délicatesse de conscience, considère la culture intellectuelle comme la nécessité supérieure pour les sociétés ainsi que pour les individus.

Arthur Macdonald, son compatriote et son biographe enthousiaste, a écrit de lui ceci: "Son idée de la vie, c'est le devoir. Il ne joue pas un rôle; lui-même est le rôle."

Et l'écrivain américain a recueilli et réuni les maximes suivant lesquelles Calvin Coolidge dirige sa propre existence et conduit en ce moment la politique intérieure et extérieure des Etats-Unis. Sixante-quatre brèves maximes, chacune de quatre lignes au plus, ont été ainsi rassemblées. Et leur examen fait apparaître en un crayon étrangement vigoureux le visage et l'âme de celui qui les compose pour son usage personnel.

Il suffit d'en prendre quelques-unes pour montrer au public français quelle haute figure est celle du président Coolidge.

Par exemple, cet axiome que tout Français devra méditer: "L'esprit de parti doit s'arrêter à la frontière et le patriotisme doit commencer là". L'idée est reprise ensuite sous diverses formes. "Nous sommes citoyens avant d'appartenir à un parti", et encore: "Quand vous substituez patronage à patriotisme, l'administration cesse de fonctionner".

La question de l'instruction préoccupe Calvin Coolidge qui la traite à diverses reprises dans le raccourci de cinq formules différentes mais concordantes. Les voici, rapprochées: "Nos écoles publiques ont rendu l'instruction accessible à chacun; l'ignorance est une honte"; — "Sans l'éducation supérieure, la civilisation telle que nous la connaissons, s'évanouirait en une nuit"; — "L'histoire doit être étudiée et appliquée, non dans le but de défendre la réaction, mais parce qu'elle est la seule garantie d'un progrès réel"; — "La faculté de penser est la chose la plus importante en ce monde"; — "Si le savoir est employé à tort, la civilisation se suicide".

En une seule formule, le Président Coolidge a condensé sa conception de l'évolution des sociétés: "Le développement de l'Etat est toujours de l'ordre du progrès, passant par le despotisme, par l'oligarchie, s'élevant en démocratie, et aboutissant au régime représentatif, basé sur le suffrage universel". Et il ajoute cette réflexion mélancolique: "Mais nombreuses sont les nations tombées le long du chemin".

Chose curieuse chez ce chef d'un Etat jeune que d'auteurs voudraient nous donner comme le type de la société industrialisée a outrance, Calvin Coolidge proclame sa foi dans la humanité. Deux formules de lui l'attestent. D'abord celle-ci: "La science, quelque importante qu'elle soit, ne peut donner une civilisation capable de se maintenir, sans les idéals classiques"; Et puis cette autre, si catégorique: "Il est loin d'être suffisant de donner un métier à chaque citoyen; notre organisation industrielle tombera à moins qu'elle ne soit humanisée".

Détail à noter, le Président Coolidge croit fermement que les nations ne peuvent vivre si elles n'ont pas une conception philosophique précise de l'existence: "Le plus important n'est pas de savoir où nous en sommes, mais de savoir exactement où nous allons".

Il convient de noter aussi cette autre formule si brève, si scientifique en son raccourci: "L'homme ne fait pas les lois; il les découvre".

Toute une psychologie fort attachante se révèle à la lecture de ces axiomes dont la frappe est si nette, les contours si accusés, le relief si bien modelé et qui reflètent les longues réflexions d'une haute conscience. Calvin Coolidge pense que la vie a un sens. Il ne dit pas comme Hamlet que c'est un "songe" conte par un idiot. Il croit fermement que toute action doit être conçue, combinée et exécutée suivant des règles morales.

Et il fait de la Politique un chapitre déduit de l'Ethique. La conception est neuve, elle est hardie elle étonne; peut-être beaucoup de personnes dans le Vieux Monde, mais elle surpasse tous les respects dans le Nouveau. Car Calvin Coolidge, sur cent et quelques millions de compatriotes, ne compte pas un ennemi.

Reste maintenant à même époque, l'homme d'Etat scientifique: "Si les ressources matérielles sont la seule mesure du succès, il n'y a nul espoir d'avoir une solution pacifique à nos questions sociales".



REX
Reine des Cigarettes
Qualité supérieure

10 POUR 15¢
25 POUR 35¢

Manufacturées par
"Imperial Tobacco Company
of Canada Limited"

CARTES PROFESSIONNELLES

ELLIOTT & DAVID
Henry J. Elliott, C. R.
Hon. L. A. David, C. R.
Secrétaire de la Province de Québec,
181, PLACE D'ARME
Maurice Verreuil
L. P. Giguère, C. R. Conseil
Associé et sollicitateur
Commissaires pour toutes les provin.
des Terres-Nouvelles et des Etats-Unis
ELLIOTT & DAVID, Ltd.
Montreal, Canada

MÉDECINS

DR GABRIEL LAMBERT
Spécialiste pour Diabète
Traitements scientifiques
"INSULINE"
101, Rue 1854 — 500 Saint-Denis

Heures de Bureau — 9 à 5 h l'après-midi, 9 à 5 le soir, Bureau 215 St-Catherine ouest, coin Bleury.
DOCTEUR H. A. LAPORTE, B.A., B.D.
Elève des Matières de Paris spécialisée des Maladies Vénériennes, Maladies de la Peau, Voies urinaires, Syphilis, Anémies, etc.
Rayon, N. Electrothérapie
246CP, Inc.

AVIS AUX ENTREPRENEURS

Tous soumissionnaires, adressés au soumissionnaire et portant à l'ordre "Soumission pour la construction de quais, seront reçus à ce bureau jusqu'à douze heures (midi), mercredi, le 2 juillet 1924 pour:

(a) Le prolongement du Quai à haut niveau, section 31.
(b) un nouveau quai à haut niveau, section 32.

Les plans et devis peuvent être vus et les formules de soumission obtenues à partir de cette date au bureau de l'ingénieur en chef P. Leclaire.

Un chèque accepté fait sur une banque faisant affaires au Canada au montant de 100, du total de chacune des soumissions, payable à l'ordre des commissaires du Havre de Montréal, devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si la soumissionnaire refuse de remplir le contrat des travaux tel que stipulé dans sa soumission.

La plus basse ou aucune des soumissions ne sera pas nécessairement acceptée.

Par ordre, T. P. Trébois
Secrétaire
Commissaires du Havre de Montréal,
Montréal, 19 juin, 1924.
63-26-24-37-39

LA COMPAGNIE DE TELEPHONE BELL DU CANADA

Avis de dividende

Un dividende de deux pour cent (2%) a été déclaré et sera payable au bureau de la compagnie à Montréal, le 15 juillet 1924, aux actionnaires inscrits au registre à la fermeture des affaires du 22 juin 1924.

JOS JONES
Trésorier
Montréal, 11 juin, 1924.
63-12-29-27 juin 4 juil

Mais de toutes les formules dont il est l'auteur, celle qui, certainement, lui a valu en Amérique la plus grande popularité, c'est celle-ci qui fut particulièrement goûtée par ce peuple de travailleurs: "Les sauvages ont l'opinion générale que le travail est une diminution des gains, cette rude et pittoresque constatation a piqué au vif l'orgueil de tous."

Ces cinq mots, si boursifs de sens, ces cinq mots combattant une vieille croyance dans le caractère de sujétion, de diminution attribué au travail par certains avisés, dressent au contraire le travail comme l'honneur suprême et la vertu maîtresse de la civilisation.

Et c'est cette petite phrase, si incisive, si mordante, si lumineuse, qui donne vraiment le caractère, trop mal connu chez nous, de Calvin Coolidge, Président de la République des Etats-Unis d'Amérique.

Georges G. TOUDOUZE.

RONSAARD ET LA MUSIQUE

La Revue Musicale consacre un numéro spécial des plus intéressants à "Ronsard et la musique".

Cité de Montréal TAXES POUR AMÉLIORATIONS LOCALES

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le soussigné, nommé suivant les dispositions de l'article 450 de la charte de la cité, que les rôles de cotisation pour, construction de pavages et trottoirs dans les rues, avenues, ruelles et places publiques suivantes, savoir: —

PAVAGES

BELMORE AVENUE, de la rue Sherbrooke à l'avenue Terrebonne, CHARLEVOIX RUE, des voies du Chemin de fer du Grand Tronc jusqu'à la rue St-Patrice.
CLOSSE RUE, de la rue Ste-Catherine à la rue Sherbrooke.
CUVILLIER RUE, de la rue Rouen à la rue Hochelaga.
DES ERABLES RUE, de l'avenue Mont-Royal à la rue Gifford.
DE FLEURIMONT RUE, de la rue St-Denis à la rue DeNormanville.
DE GASPE RUE, de la rue Bellechasse à la rue Beaubien.
DE LANAUDIERE RUE, de l'avenue Laurier à la rue St-Grégoire.
DE ST-VALIER RUE, de la rue St-Zotique à la rue Bélanger.
DROLET RUE, de la rue Carmel à l'avenue Laurier.
ISLAND RUE, de la rue Mullins à la rue du Grand Tronc.
JEANNE MANCE RUE, de la rue Gifford à l'avenue Laurier.
NOTRE-DAME RUE, de la rue St-François-Xavier à la rue McGill.
PALM RUE, de la rue DeCourcelles à la rue St-Remi.
PARKER RUE, de la rue Panet à la rue Visitation.
RESTHER RUE, de la rue Gifford à l'avenue Laurier.
ROSEMONT BOULEVARD, de la Première avenue à l'avenue Papineau.
STE-CATHERINE RUE, de la rue Joliette à la limite de l'ancienne Ville de Maisonneuve.
STE-EMILIE RUE, de l'avenue Atwater à la rue Bourget.
ST-ZOTIQUE RUE, de la rue Delaroché à la rue Henri Julien.
THEATRE RUELLE, de la rue Vitre à la limite sud de la dite ruelle.
TRUDEL RUELLE, de la rue St-Martin à la rue Richmond.

TROTTOIRS

BEAUMONT RUE, de la rue Clarke à la rue Grand, côté nord.
BELMORE RUE, du lot Cad. 147-12 jusqu'à l'avenue Terrebonne, inclusivement, côté ouest.
BELMORE RUE, de la rue Sherbrooke à l'avenue Terrebonne, côté est.
DES BELGES AVENUE, de la rue Jarry au Chemin Crémazie, côté sud.
DES VOLTIGEURS RUE, du trottoir existant près de la rue Notre-Dame aux voies du Pacifique Canadien, côté est.
HURON RUE, de l'avenue Desmarais jusqu'au lot Cad. 508-18 inclusivement, côté nord.
LAFONTAINE RUE, de la rue Chambly à la rue Nicolet, deux côtés.
NOTRE-DAME DE GRACES AVENUE, de l'avenue Girouard à l'avenue Kingston, côté sud.
PARKER RUE, de la rue Panet à la rue Visitation, deux côtés.
ROSEMONT BOULEVARD, de la Première avenue jusqu'au Boulevard St-Michel, deux côtés.
VILLERAY RUE, de la rue Chateaubriand à la rue Lajeunesse, côté nord.
VILLERAY RUE, de la rue Boyer à la rue Chateaubriand, côté sud.
WALNUT RUE, de la rue Cazalais à la partie du lot Cad. 1674-83, côté est, de la rue Cazalais à la ruelle au sud, côté ouest.

ont été préparés et sont maintenant déposés en son bureau, département des estimateurs, à l'annexe de l'Hôtel de Ville, où ils peuvent être vus et examinés par les parties intéressées jusqu'à mardi, le 8 juillet 1924, à midi.

Les contribuables ayant des plaintes à faire contre lesdits rôles devront produire leurs plaintes le ou avant la date ci-dessus mentionnée, et le mardi 8 juillet 1924, à midi, à son bureau, à l'annexe de l'Hôtel de Ville, le soussigné entendra lesdites parties intéressées au sujet desdites plaintes.

J. HAMILTON FERNS,

Président, Bureau des Estimateurs

Bureau des estimateurs,
Annexe de l'Hôtel de Ville,
Montréal, 25 juin, 1924.

LE PROCES PAR JURY NE PEUT AVOIR LIEU

Lorsqu'une partie de l'action repose sur l'inexécution d'obligations contractuelles

LE JUGE MARTIN

Il est strictement réservé aux cas énumérés par le code de procédure civile

Le procès eût été un jury à un caractère exceptionnel et ne peut avoir lieu que dans les cas énumérés au Code de procédure civile; il ne saurait avoir lieu sur une action en réparation de dommages causés par un accident d'obligation contractuelle. C'est ce que l'honorable juge Martin a décidé hier, en refusant d'entendre un jury pour un procès par jury.

La cause avait été inscrite pour audition devant un jury, mais la compagnie défenderesse a ouvert de la Cour hier matin, avant de procéder à l'audition de la cause devant le jury, présentée une motion à l'honorable juge Martin qui devait présider le procès, afin de faire déclarer par le tribunal que l'action n'était pas susceptible d'être placée devant un jury.

C'est cette motion que l'honorable juge en chef a accordée en déclarant que le procès par jury était d'un caractère exceptionnel et qu'il ne pouvait avoir lieu que dans les cas énumérés à l'article 421 du Code de procédure civile.

Une partie de l'action du demandeur, continue l'honorable juge, repose sur une prétendue violation de relations contractuelles entre les parties, et aucun procès par jury ne saurait avoir lieu à moins que toute l'action ne soit susceptible d'être placée devant le jury.

Comme le procureur du demandeur, à l'audition de la motion avait refusé de retrancher de la déclaration les allégations qui se rapportaient à cette violation de relations contractuelles, la Cour a accordé la motion de la défenderesse et a déclaré que la cause n'était pas susceptible d'être entendue par un jury. Le jury qui avait été convoqué a dû en conséquence être renvoyé, et la cause devra être inscrite sur le rôle ordinaire de la Cour supérieure.

Convoqué à dû en conséquence être renvoyé, la cause devra être inscrite sur le rôle ordinaire de la Cour supérieure.

IL N'AVAIT PAS REMPLI SON CONTRAT

Il n'avait pas livré 70 cordes de bois de chauffage qu'il avait vendues

LE JUGE MERCIER

Le condamné à payer à l'acheteur la somme de \$206.25 à titre de dommages

L'honorable juge Mercier, de la Cour Supérieure, vient de condamner Hormidas Charbonneau, de la Rivière des Prairies, à payer à Joseph Sauriol la somme de \$206.25 de dommages parce qu'il n'avait pas livré conformément à un contrat verbal de vente quelques soixante-dix cordes de bois de chauffage.

Sauriol avait poursuivi Charbonneau en dommages pour la somme de \$370. Il alléguait au soutien de son action que vers le commencement du mois d'octobre 1922, le défendeur lui avait vendu soixante et quinze cordes de bois de chauffage à \$10 la corde. Ce bois devait être livré chez le demandeur à raison de dix à douze cordes par semaine. Le demandeur déclarait de plus que le défendeur lui avait livré quatre cordes et demi de bois, mais qu'il avait toujours négligé malgré plusieurs mises en demeure de lui livrer le reste des soixante et quinze cordes, bien qu'il eût à maintes fois promis de le faire sous le plus court délai possible. Le demandeur réclamait en conséquence une somme de \$210 de dommages pour tenir lieu de la perte qu'il avait éprouvée par suite du défaut de livraison du bois qu'il avait dû se procurer ailleurs en payant \$3 de plus par corde, et une somme de \$160 pour l'indemniser des profits qu'il avait perdus de ce chef.

Charbonneau avait plaidé qu'il n'y avait jamais eu de contrat pour une quantité fixe de bois entre lui et le demandeur. Mais la Cour a rejeté son plaidoyer en déclarant qu'un contrat pour la vente de soixante et quinze cordes de bois était réellement intervenu entre les parties et que le demandeur avait droit à des dommages pour suite de la violation de ce contrat par le défendeur.

Quant au montant des dommages, la Cour a éliminé la réclamation de \$ 69 parce que le demandeur, dans l'ordonnance du tribunal, ne l'avait nullement justifiée et elle a maintenu l'autre item pour lequel le demandeur réclamait des dommages jusqu'à la concurrence de la somme de \$206.25, montant que le demandeur avait été obligé de payer en plus du prix du contrat, pour se procurer ailleurs le bois dont il avait eu besoin pour alimenter son commerce et que le défendeur ne lui avait pas livré.

LA CITE EST RESPONSABLE DE CET ACCIDENT

Il avait été frappé par un automobile attaché au déparlement des incendies

LE JUGE MERCIER

Condamne la Cité et le pompier qui conduisait l'automobile de la ville

La Cité de Montréal vient d'être condamnée par l'honorable juge Mercier, de la Cour supérieure, à payer \$526.90 de dommages à Adolphe Lemay à la suite d'une collision entre l'auto de ce dernier et un auto de la Cité, modèle "runabout", attaché au département des incendies. De plus la Cité, en action en garantie, a condamné le pompier qui conduisait le runabout au moment de l'accident, d'indemniser la cité pour le montant du jugement et les frais parce que l'accident était dû à son imprudence.

Lemay qui avait poursuivi la Cité en dommages pour la somme de \$526.90 déclarait au soutien de son action que le 13 novembre 1921, son automobile conduite par l'un de ses employés avait été frappée violemment au coin des rues St-Denis et Ontario par un runabout du département des incendies. Il alléguait que le pompier en charge de l'auto de la cité, conduisait à une vitesse excessive, du mauvais côté du chemin, et qu'il n'avait pas donné les signaux requis en approchant de l'intersection de la rue. La collision, déclarait Lemay, était due à la faute de l'employé de la ville, et il réclamait le coût des réparations qu'il avait fait faire à son automobile.

La Cité avait contesté l'action de Lemay en rejetant la responsabilité de l'accident sur la personne qui conduisait l'automobile de Lemay au moment de l'accident, et elle avait appelé en garantie Wilfrid Paquette, le pompier qui conduisait l'auto du département des incendies. Ce dernier était intervenu sur l'action principale, prétendant qu'il avait exercé toutes les règles de la prudence et que l'accident était dû au chauffeur du demandeur.

L'honorable juge Mercier a décidé que l'accident avait été causé par la négligence et la témérité du pompier qui conduisait le runabout et que la Cité était en loi responsable de la faute délictuelle de son employé.

Sous les circonstances dévolées par la preuve, dit l'honorable juge Mercier dans son jugement, il ne saurait y avoir de doute que la Cité est en droit et en fait responsable de l'accident délictuel de Wilfrid Paquette, son employé, et qu'elle est par conséquent tenue d'indemniser le demandeur principal des pertes qu'il a subies à la suite de cette collision.

L'action de Lemay contre la Cité a été en conséquence maintenue avec dépens, mais comme l'accident n'était dû qu'à la faute de Paquette, le pompier qui conduisait l'automobile du département des incendies, l'action en garantie prise par la Cité a aussi été maintenue, et Paquette a été condamné à indemniser la ville du jugement rendu en faveur de Lemay.

COUR SUPERIEURE

DIVISION DE PRATIQUE

AVIS

Durant les mois de juillet et août 1924, la Cour de Pratique ne siégera que les mardi et vendredi pour les causes contestées, de chaque semaine.

26 juin, 1924.
Président: Hon. Juge Coderre.
Jugements rendus dans les causes suivantes:

J. A. Z. Poirier vs Louis Pelletier et la Banque de Montréal, T.S. Requête du défendeur pour casser saisie; requête renvoyée, avec dépens. Dans la même cause, motion du défendeur pour délaier; accordée, 8 jours de délai; dépens à suivre.

E. Hébert vs C. Saint-Pierre; motion de la défenderesse pour provision de frais de \$50.00; Motion renvoyée, dépens à suivre.

Bennett Martin Asbestos et Chrome Mines limited. En liquidation et Eugène J. Trudel, liquidateur et John S. O'Meara, requérant. Requête pour être nommé inspecteur à la faillite, requête renvoyée, avec dépens.

Columbia Slaves limited, en liquidation et G. W. Scott, liquidateur. Requête pour approuver feuille de dividende; accordée.

Dame Jessie Chouler et al. vs M. G. Cockillides et al. Motion des demandeurs pour que l'enchérisseur dépose 10 pour cent sur la vente au sheriff; accordée.

The Transit Steamship Co. limited, en liquidation et L. C. Lonaher requérant. Requête pour nommer George Whittaker liquidateur et Maurice Versaille inspecteur; accordée. Dans la même cause, requête pour donner un avis une fois dans un journal anglais et français pour produire des réclamations dans 5 jours de délai; accordée.

The United Trust Co. limited, en liquidation et L. C. Lonaher requérant. Requête pour nommer George Whittaker liquidateur et Maurice Versaille inspecteur; accordée. Dans la même cause, requête pour donner un avis une fois dans un journal anglais et français pour produire des réclamations dans 5 jours de délai; accordée.

A. Daignault vs Zénon Aubin; jugement pour \$129.00.

F. Van de Put vs C. B. Fabri. Jugement pour \$136.50.

Zacharie Pesant vs J. H. Bourcier et défendeur Gandev dit Bourbonnais. T.S. Jugement par défaut vs T. S.

deurs pour détails; accordée, 2 jours de délai, dépens à suivre.

A. Forest et al vs Honoré Gagnon et al. Motion des défendeurs Honoré Gagnon, J. H. Gagnon, Arthur Brans, dame Philomène Gagnon pour détails; accordée, 24 heures de délai, dépens à suivre.

Shubert Advanced Vaudeville Inc. vs Henry Duffy. Exception dilatoire; accordée, \$100 de cautionnement, un mois de délai, dépens à suivre.

Albert Pelletier vs Dame Azaria Boyer. Motion du demandeur pour homologation du rapport de praticien; accordée. Dans la même cause, Motion du demandeur pour vendre les meubles; accordée.

Dame Josephine Tremblay vs Antoine Lecours. Requête de la demanderesse pour ester en justice en séparation de corps et domicile; accordée, dépens à suivre.

A. J. Jack vs Dame Ethel Trotter. Requête de la défenderesse pour pension et provision de frais; accordée. Pension fixée à \$125 par mois payable d'avance, à partir de la signification de la requête, \$100 de provision de frais, \$50 payable à la fin de juin 1924 et \$50 à la fin d'avril, dépens à suivre.

The Credit Canadian Inc. vs G. St-Germain et H. R. N. Vau, adjudicataire, et Miles Pilon et al. requérants. Requête pour folle enchère; accordée.

Tiziano Martino vs Savoy Exchange Co limited et al et Royal Bank of Canada, T.S. Motion de la défenderesse pour le renvoi de l'action faute de cautionnement; accordée, avec dépens.

Wilys Overland limited vs A. W. Jerveland. Jugement pour \$267.50.

John Ute vs Canadian National Ry. Co. Requête du demandeur pour ester en justice suivant la loi des accidents; jugement pour \$350.00.

The Canadian Fairbanks Morse Co. limited vs F. L. Groux. Jugement pour \$104.65.

Marcel Trust Co. vs J. U. Brunet. Jugement pour \$2,307.60.

Dame M. A. Davies vs E. L. Kelly. Jugement pour demercesse.

Pure Food Stores limited vs Crystal Garment Manuf. Co. limited. Jugement pour \$150.00.

Montreal Trust Co. vs George Gavares et Ideal Cafeteria Buffet. En liquidation. Motion de la demanderesse pour le rejet de l'opposition; motion renvoyée, avec dépens.

J. P. Dupuis, limited vs Bessie Bernstein et al.

Inscription en droit de la demanderesse; inscription en droit maintenue, avec dépens (29 B. R. P. 532).

Dame Mary S. Langley vs Novelty Seating Co. of Canada, limited. Motion des défendeurs pour le rejet de paragraphes. Motion renvoyée, dépens à suivre.

Canadian Acceptance Corporation, limited vs S. Levesque et Motor Drome Corporation, mis-en-cause. Jugement pour demercesse.

Sovereign Crude Oil et Asphalt Co. limited vs C. Gaspard, Hébert et Ed. Dubuc et al. T. S. Motion de la demanderesse pour révoquer ordre de suris; motion renvoyée; dépens à suivre.

En 1889, sous les ruines de la vieille église, on retrouva les restes du père Massé et un monument fut érigé au premier missionnaire Jésuite au Canada, le père Massé.

Le district No 6 franchit brillamment la première étape de la grande offensive pour le concours du Voyage à Rome.

Il aura qualifié sous peu un candidat pour ce grand voyage, et l'entraîne de la petite phalange des recruteurs laisse espérer que ce n'est pas le dernier. L'Assemblée de mercredi soir qui couronnera la "Semaine décisive" est une vivante démonstration de l'enthousiasme et de la vaillance des sociétaires du district Nord. C'est à bon droit qu'on la nomme: "une veille d'Armes".

Au début, M. J. A. Varin président du comité fit la lecture des résultats obtenus. Les uns et les autres furent très intéressés et se trouvaient très heureux. Et pour remercier plus dignement les actifs recruteurs il demanda à M. Roméo Rivest de remplir cette délicate fonction.

M. Rivest, directeur général et patron du district No 6, exprima combien il était fier de conserver toujours hautement la première place en tête du concours. Il avoue que le recrutement a dépassé de 50 pour cent ses espérances et que les résultats de la "Semaine décisive" ont été littéralement les directeurs généraux et spécialement le président général M. R. Bodard, qui lui a exprimé ses vifs regrets de ne pouvoir assister à cette veille d'armes et de se trouver en tête de ses plus vaillants bataillons.

M. Rivest félicita chaque officier du comité, en particulier M. Art. Carrière, le secrétaire infatigable et M. Ernest Gratton l'organisateur général toujours à l'affût avec son dévouement et sa perspicacité remarquables.

Il termine avec ces mots: Artisans du Nord, sur les sommets nous sommes montés, avec les palmes et les lauriers; gardons fièrement notre poste d'honneur!

M. Gratton est l'orateur suivant. Il remercie avec habileté son distingué confrère M. Rivest de ses compliments. Mais, pratique comme toujours, il profite de l'occasion pour stimuler les auditeurs et les inviter à surveiller le travail de conservation. Ce n'est pas tous de recruter, il faut éviter les déchéances. A cette fin, que les nouveaux membres assistent aux réunions, lisent la petite revue "L'Artisan" et le danger ne sera plus à craindre. Il fait ensuite allusion aux brillantes fêtes de la St-Jean-Baptiste et fait ressortir comment la Société des Artisans pratique le patriotisme de chaque jour; comment, pendant 365 jours, elle développe chez ses 65,000 membres le véritable sens national. "Ayons de l'esprit de corps dit-il, non seulement le 24 juin dans nos discours, mais tous les jours dans nos actes."

Il termine en exprimant l'espoir qu'une mentalité nouvelle se développant on comprendra bientôt que la Société des Artisans est la vraie société nationale, parce qu'elle lie l'émancipation économique, C. A. D. le nerf de la guerre, à la survie française et catholique de la race.

Parmi les présences citons: les officiers du comité exécutif du district No 6: M. Roméo Rivest, patron et directeur général; Ernest Gratton, organisateur général; J. A. Varin, président; M. Smith, V. P. Rivest, J. Eug. Carrière, secrétaire; Dr J. C. Ducharme, Assistant-Secrétaire; J. O. Decelle et W. Turcot, commissaires-ordonnateurs; plus d'une centaine de sociétaires dont une très nombreuse représentation féminine.

La Commission des Monuments Historiques de la province

(Dépêche spéciale)

Québec, 26. — La plus ancienne maison du Canada, la première résidence des Jésuites à Sillery, Québec, est maintenant la propriété de cette province grâce à la générosité de deux membres de l'une des familles les plus distinguées de cette province. Le fils de feu l'honorable R. R. Dobell, ministre en 1896 dans le cabinet Laurier, vient en effet de donner ce qui est considéré comme un trésor historique de la plus haute valeur, à la Commission des Monuments Historiques qui a été créée récemment par le gouvernement aschereau.

La nouvelle officielle de ce don a été annoncée hier par une entrevue donnée à l'«Événement» par l'honorable Adolphe Turgeon, président du Conseil législatif, et aussi président de la Commission pour la conservation des monuments historiques.

La première résidence des Jésuites au Canada a été construite en 1639 par le père Ennemond Massé, le premier missionnaire qui soit arrivé au Canada, et par Monsieur le Commandeur de Sillery.

M. Pierre Georges Roy, l'un des nos historiens les plus estimés, déclare que la résidence des Jésuites, à Sillery, est la plus ancienne maison du Canada et qu'elle ne le cède dans l'Amérique du Nord pour l'ancienneté qu'à une maison située à Ste-Agathe, dans le comté de Rivière. En face de la vieille maison de Sillery, les Jésuites construisaient une église, la deuxième au Canada. Cette église fut détruite par le temps, mais la vieille maison résista aux siècles.

Lorsque dans les premières années du XIXe siècle, le dernier des Jésuites mourut, cette propriété passa à l'Etat et devint un magasin militaire. Elle fut ensuite acquise par un marchand de bois, et elle finit par faire partie du manoir des Dobell, appelé «Beauvoir». La résidence des Jésuites est située au pied de l'Anse au Foulon, où les soldats de Wolfe débarquèrent la veille de la bataille des Plaines d'Abraham.

En 1889, sous les ruines de la vieille église, on retrouva les restes du père Massé et un monument fut érigé au premier missionnaire Jésuite au Canada, le père Massé.

LA PLUS VIEILLE DEMEURE DU CANADA A SILLERY

La première maison des Pères Jésuites érigée en 1639 à Sillery

LA FAMILLE DOBELL

En fait don à la Commission des Monuments Historiques de la province

(Dépêche spéciale)

Québec, 26. — La plus ancienne maison du Canada, la première résidence des Jésuites à Sillery, Québec, est maintenant la propriété de cette province grâce à la générosité de deux membres de l'une des familles les plus distinguées de cette province. Le fils de feu l'honorable R. R. Dobell, ministre en 1896 dans le cabinet Laurier, vient en effet de donner ce qui est considéré comme un trésor historique de la plus haute valeur, à la Commission des Monuments Historiques qui a été créée récemment par le gouvernement aschereau.

La nouvelle officielle de ce don a été annoncée hier par une entrevue donnée à l'«Événement» par l'honorable Adolphe Turgeon, président du Conseil législatif, et aussi président de la Commission pour la conservation des monuments historiques.

La première résidence des Jésuites au Canada a été construite en 1639 par le père Ennemond Massé, le premier missionnaire qui soit arrivé au Canada, et par Monsieur le Commandeur de Sillery.

M. Pierre Georges Roy, l'un des nos historiens les plus estimés, déclare que la résidence des Jésuites, à Sillery, est la plus ancienne maison du Canada et qu'elle ne le cède dans l'Amérique du Nord pour l'ancienneté qu'à une maison située à Ste-Agathe, dans le comté de Rivière. En face de la vieille maison de Sillery, les Jésuites construisaient une église, la deuxième au Canada. Cette église fut détruite par le temps, mais la vieille maison résista aux siècles.

Lorsque dans les premières années du XIXe siècle, le dernier des Jésuites mourut, cette propriété passa à l'Etat et devint un magasin militaire. Elle fut ensuite acquise par un marchand de bois, et elle finit par faire partie du manoir des Dobell, appelé «Beauvoir». La résidence des Jésuites est située au pied de l'Anse au Foulon, où les soldats de Wolfe débarquèrent la veille de la bataille des Plaines d'Abraham.

En 1889, sous les ruines de la vieille église, on retrouva les restes du père Massé et un monument fut érigé au premier missionnaire Jésuite au Canada, le père Massé.

Le district No 6 franchit brillamment la première étape de la grande offensive pour le concours du Voyage à Rome.

Il aura qualifié sous peu un candidat pour ce grand voyage, et l'entraîne de la petite phalange des recruteurs laisse espérer que ce n'est pas le dernier. L'Assemblée de mercredi soir qui couronnera la "Semaine décisive" est une vivante démonstration de l'enthousiasme et de la vaillance des sociétaires du district Nord. C'est à bon droit qu'on la nomme: "une veille d'Armes".

Au début, M. J. A. Varin président du comité fit la lecture des résultats obtenus. Les uns et les autres furent très intéressés et se trouvaient très heureux. Et pour remercier plus dignement les actifs recruteurs il demanda à M. Roméo Rivest de remplir cette délicate fonction.

M. Rivest, directeur général et patron du district No 6, exprima combien il était fier de conserver toujours hautement la première place en tête du concours. Il avoue que le recrutement a dépassé de 50 pour cent ses espérances et que les résultats de la "Semaine décisive" ont été littéralement les directeurs généraux et spécialement le président général M. R. Bodard, qui lui a exprimé ses vifs regrets de ne pouvoir assister à cette veille d'armes et de se trouver en tête de ses plus vaillants bataillons.

M. Rivest félicita chaque officier du comité, en particulier M. Art. Carrière, le secrétaire infatigable et M. Ernest Gratton l'organisateur général toujours à l'affût avec son dévouement et sa perspicacité remarquables.

Il termine avec ces mots: Artisans du Nord, sur les sommets nous sommes montés, avec les palmes et les lauriers; gardons fièrement notre poste d'honneur!

M. Gratton est l'orateur suivant. Il remercie avec habileté son distingué confrère M. Rivest de ses compliments. Mais, pratique comme toujours, il profite de l'occasion pour stimuler les auditeurs et les inviter à surveiller le travail de conservation. Ce n'est pas tous de recruter, il faut éviter les déchéances. A cette fin, que les nouveaux membres assistent aux réunions, lisent la petite revue "L'Artisan" et le danger ne sera plus à craindre. Il fait ensuite allusion aux brillantes fêtes de la St-Jean-Baptiste et fait ressortir comment la Société des Artisans pratique le patriotisme de chaque jour; comment, pendant 365 jours, elle développe chez ses 65,000 membres le véritable sens national. "Ayons de l'esprit de corps dit-il, non seulement le 24 juin dans nos discours, mais tous les jours dans nos actes."

Il termine en exprimant l'espoir qu'une mentalité nouvelle se développant on comprendra bientôt que la Société des Artisans est la vraie société nationale, parce qu'elle lie l'émancipation économique, C. A. D. le nerf de la guerre, à la survie française et catholique de la race.

Parmi les présences citons: les officiers du comité exécutif du district No 6: M. Roméo Rivest, patron et directeur général; Ernest Gratton, organisateur général; J. A. Varin, président; M. Smith, V. P. Rivest, J. Eug. Carrière, secrétaire; Dr J. C. Ducharme, Assistant-Secrétaire; J. O. Decelle et W. Turcot, commissaires-ordonnateurs; plus d'une centaine de sociétaires dont une très nombreuse représentation féminine.

La Commission des Monuments Historiques de la province

(Dépêche spéciale)

Québec, 26. — La plus ancienne maison du Canada, la première résidence des Jésuites à Sillery, Québec, est maintenant la propriété de cette province grâce à la générosité de deux membres de l'une des familles les plus distinguées de cette province. Le fils de feu l'honorable R. R. Dobell, ministre en 1896 dans le cabinet Laurier, vient en effet de donner ce qui est considéré comme un trésor historique de la plus haute valeur, à la Commission des Monuments Historiques qui a été créée récemment par le gouvernement aschereau.

La nouvelle officielle de ce don a été annoncée hier par une entrevue donnée à l'«Événement» par l'honorable Adolphe Turgeon, président du Conseil législatif, et aussi président de la Commission pour la conservation des monuments historiques.

La première résidence des Jésuites au Canada a été construite en 1639 par le père Ennemond Massé, le premier missionnaire qui soit arrivé au Canada, et par Monsieur le Commandeur de Sillery.

M. Pierre Georges Roy, l'un des nos historiens les plus estimés, déclare que la résidence des Jésuites, à Sillery, est la plus ancienne maison du Canada et qu'elle ne le cède dans l'Amérique du Nord pour l'ancienneté qu'à une maison située à Ste-Agathe, dans le comté de Rivière. En face de la vieille maison de Sillery, les Jésuites construisaient une église, la deuxième au Canada. Cette église fut détruite par le temps, mais la vieille maison résista aux siècles.

Lorsque dans les premières années du XIXe siècle, le dernier des Jésuites mourut, cette propriété passa à l'Etat et devint un magasin militaire. Elle fut ensuite acquise par un marchand de bois, et elle finit par faire partie du manoir des Dobell, appelé «Beauvoir». La résidence des Jésuites est située au pied de l'Anse au Foulon, où les soldats de Wolfe débarquèrent la veille de la bataille des Plaines d'Abraham.

En 1889, sous les ruines de la vieille église, on retrouva les restes du père Massé et un monument fut érigé au premier missionnaire Jésuite au Canada, le père Massé.

Le district No 6 franchit brillamment la première étape de la grande offensive pour le concours du Voyage à Rome.

Il aura qualifié sous peu un candidat pour ce grand voyage, et l'entraîne de la petite phalange des recruteurs laisse espérer que ce n'est pas le dernier. L'Assemblée de mercredi soir qui couronnera la "Semaine décisive" est une vivante démonstration de l'enthousiasme et de la vaillance des sociétaires du district Nord. C'est à bon droit qu'on la nomme: "une veille d'Armes".

Au début, M. J. A. Varin président du comité fit la lecture des résultats obtenus. Les uns et les autres furent très intéressés et se trouvaient très heureux. Et pour remercier plus dignement les actifs recruteurs il demanda à M. Roméo Rivest de remplir cette délicate fonction.

M. Rivest, directeur général et patron du district No 6, exprima combien il était fier de conserver toujours hautement la première place en tête du concours. Il avoue que le recrutement a dépassé de 50 pour cent ses espérances et que les résultats de la "Semaine décisive" ont été littéralement les directeurs généraux et spécialement le président général M. R. Bodard, qui lui a exprimé ses vifs regrets de ne pouvoir assister à cette veille d'armes et de se trouver en tête de ses plus vaillants bataillons.

M. Rivest félicita chaque officier du comité, en particulier M. Art. Carrière, le secrétaire infatigable et M. Ernest Gratton l'organisateur général toujours à l'affût avec son dévouement et sa perspicacité remarquables.

Il termine avec ces mots: Artisans du Nord, sur les sommets nous sommes montés, avec les palmes et les lauriers; gardons fièrement notre poste d'honneur!

M. Gratton est l'orateur suivant. Il remercie avec habileté son distingué confrère M. Rivest de ses compliments. Mais, pratique comme toujours, il profite de l'occasion pour stimuler les auditeurs et les inviter à surveiller le travail de conservation. Ce n'est pas tous de recruter, il faut éviter les déchéances. A cette fin, que les nouveaux membres assistent aux réunions, lisent la petite revue "L'Artisan" et le danger ne sera plus à craindre. Il fait ensuite allusion aux brillantes fêtes de la St-Jean-Baptiste et fait ressortir comment la Société des Artisans pratique le patriotisme de chaque jour; comment, pendant 365 jours, elle développe chez ses 65,000 membres le véritable sens national. "Ayons de l'esprit de corps dit-il, non seulement le 24 juin dans nos discours, mais tous les jours dans nos actes."

Il termine en exprimant l'espoir qu'une mentalité nouvelle se développant on comprendra bientôt que la Société des Artisans est la vraie société nationale, parce qu'elle lie l'émancipation économique, C. A. D. le nerf de la guerre, à la survie française et catholique de la race.

Parmi les présences citons: les officiers du comité exécutif du district No 6: M. Roméo Rivest, patron et directeur général; Ernest Gratton, organisateur général; J. A. Varin, président; M. Smith, V. P. Rivest, J. Eug. Carrière, secrétaire; Dr J. C. Ducharme, Assistant-Secrétaire; J. O. Decelle et W. Turcot, commissaires-ordonnateurs; plus d'une centaine de sociétaires dont une très nombreuse représentation féminine.

La Commission des Monuments Historiques de la province

(Dépêche spéciale)

Québec, 26. — La plus ancienne maison du Canada, la première résidence des Jésuites à Sillery, Québec, est maintenant la propriété de cette province grâce à la générosité de deux membres de l'une des familles les plus distinguées de cette province. Le fils de feu l'honorable R. R. Dobell, ministre en 1896 dans le cabinet Laurier, vient en effet de donner ce qui est considéré comme un trésor historique de la plus haute valeur, à la Commission des Monuments Historiques qui a été créée récemment par le gouvernement aschereau.

La nouvelle officielle de ce don a été annoncée hier par une entrevue donnée à l'«Événement» par l'honorable Adolphe Turgeon, président du Conseil législatif, et aussi président de la Commission pour la conservation des monuments historiques.

La première résidence des Jésuites au Canada a été construite en 1639 par le père Ennemond Massé, le premier missionnaire qui soit arrivé au Canada, et par Monsieur le Commandeur de Sillery.

élevée payable à Montréal à cause des risques du change qui étaient de nature à faire évaluer des pertes pécuniaires tant dans le paiement des intérêts que dans le remboursement de l'emprunt. Tous les membres de la Commission semblent des plus satisfaits pour la façon avantageuse dont l'emprunt a été effectué dans les conditions actuelles du marché.

EMPRUNT DE WESTMOUNT

La Commission Métropolitaine a pris une autre décision importante à la fin de son assemblée. Sur une requête de la cité de Westmount, elle a autorisé cette dernière à effectuer un emprunt de \$200,000 pour la reconstruction de la salle Victoria. Cet emprunt doit être effectué d'ici à quelque temps.

"LE NATIONAL" TIENT HIER SOIR UNE ASSEMBLEE D'URGENCE

(Suite de la dernière page)

librer notre budget, et le seul moyen pratique à notre disposition, c'est de charger une cotisation annuelle aux membres à vie." La redevance fixée est de \$10.00.

La défunte laisse pour la pleurer, outre son époux, son père et sa mère, M. et Mme Alex. Mercure; cinq sœurs: Mme Wilfrid Proulx (Josephine), Miles Georgine, Juliette, Angeline et Madeleine; quatre frères: Gustave, Joseph, de Vigreville, Alberta, le R. F. Geo. Mercure, o.s.b., et Alfred.

Aux familles en deuil, nos plus sincères condoléances.

C'est de 3 heures p.m. jusqu'à minuit que se passent tous les grands événements de la vie sociale, politique et sportive et, de cette période, le journal du matin est le premier à vous en donner le détail.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Geo. Melançon, curé de Drummondville, et le service chanté par le Rev. Père Dom Alix, o.s.b. assisté de MM. les abbés Marier et Demers, comme diacre et sous-diacre. On remarquait dans le chœur : MM. les chanoines Grenier, de St-Germain de Grantham, et Bourgeois; M. l'abbé Lemire, curé de L'Avenir; le Rev. Père Geo. Mercure, o.s.b.

La messe de Perrault fut exécutée par la chorale de Drummondville. A l'offertoire le *Crucifix* de Faure par MM. Paul Dufault et Ovide Montplaisir. Le *Miserere* par M. Paul Dufault, ainsi que l'*Adeieu* de Schubert, à la sortie du cortège. Le *Jesu Salvator* par M. Robert Alexander.

A leur dernière assemblée, les commissaires, ayant pris connaissance du rapport de M. l'inspecteur, et étant satisfaits des progrès accomplis par les élèves, ont bien voulu donner des prix nombreux à l'école.

En outre de nombreux amis de l'éducation avaient fait parvenir un grand nombre de prix spéciaux, ce qui a donné plus d'éclat à la fête scolaire et a permis de récompenser mieux les

Voici la liste des principaux permis :

Avenue des Pins, quartier Saint-Antoine, une maison formant un logement, 25 x 42, à 3 étages; coût, \$30,700. Propriétaire, Mme W. D. Nelson, 25 Sussex.

Rue Colbrooke, quartier Notre-Dame-de-Grâce, une maison formant 2 logements, 27 x 59, à 2 étages; coût, \$6,000. Propriétaire, L. P. Thériault, 612 Vale.

Rue Saint-Denis, quartier Saint-Edouard, une maison formant 5 logements et un magasin, 35 x 57, à 3 étages; coût, 132,000. Propriétaire, V. E. Bérubé, 136 de l'Eglise.

Boulevard Pie IX, quartier Maisonneuve, une maison formant 5 logements, 25 x 60, à 3 étages; coût, \$7,000. Propriétaire, A. Lapiere, 98 Napanet.

Rue Darling, quartier Prefontaine, une maison formant 5 logements, 30 x 48, a 3 étages; coût, \$9,500. Propriétaire, A. Leduc, 451 Darling.

Rue Decelles, quartier Mont-Royal, une maison formant 5 logements, 27 x 50, a 3 étages; coût, \$9,000. Propriétaire, F. De Perron, 298 Decelles.

Rue Moreau, quartier Prefontaine, un hangar, 25 x 150, a un étage; coût, \$2,000. Propriétaire, H. Brunelle, 122 Prefontaine.

7ème avenue, quartier Rosemont, une maison formant 6 logements, 33 x 48, a 3 étages; coût, \$9,500. Propriétaire, A. Desrochers, 5547, 8ème avenue de Rosemont.

Avenue Girouard, quartier Notre-Dame, une maison formant 5 logements, 30 x 48, a 3 étages; coût, \$9,500. Propriétaire, J. Desrochers, 5547, 8ème avenue de Rosemont.

maison formant 2 logements; 35 x 55, à 2 étages; coût, \$7,500. Propriétaire, J. N. Brouillette, 198 Belgrave.

Park Row, ouest, quartier Notre-Dame-de-Grâce, une maison formant 2 logements, 31 x 53, à 2 étages; coût, \$8,500. Propriétaire, L. Bonhomme, 600 Centre.

St-Jean, ouest, quartier Villerey, une maison formant 2 logements et un magasin, 30 x 55, à 2 étages; coût, \$5,000. Propriétaire, L. Coutu, 3300 Henri-Dupré.

Rue Clarke, quartier Saint-Jean-Baptiste, une église, 43 x 75, à un étage; coût, 9,000. Propriétaire, Chevalier Congregation, rue Clarke.

ON DECIDE DE PAYER CES INTERETS

TELLE EST LA DECISION PRISE
PAR LES OBLIGATAIRES DU
SAGUENAY-PULPE, POUR LE
SEMESTRE DU 1er JUILLET.

A l'Assemblée des obligataires de la Compagnie de Pulpes du Saguenay, tenue hier après-midi, au bureau du Crown Trust, fiduciommis, les représentants des obligataires ont décidé d'importer. L'Assemblée a décidé d'autoriser le Crown Trust à payer les intérêts

sur le coupon des titres du Sagway-Pulpe, qui deviennent dus le 1er juillet prochain. Disons en passant que les obligataires de la compagnie Chicomuc, qui avaient une situation financièrement favorable, ont été nommés commissaires autorisant le fidéjussor à payer les intérêts du prochain semestre.

De plus, l'assemblée des obligataires a donné ordre au Crown Trust de ne pas racheter la tranche de \$118.000, qui vient à maturité le 1er juillet 1924, comme on sait, et de racheter les tranches amortissables partiellement chaque année; c'est la tranche qui se rembourse chaque année que on vient de décider de ne pas racheter, la compagnie se prévalant de

La clause des 90 jours de grace. De plus, la presque totalité de ces titres, d'ores et déjà des rabais sur le cours, en valeurs qui avaient franchi les titres sur le marché, de sorte que le petit épargnant ne sera pas ennuagé.

Le secrétaire du comité de protection, M. Olivier Asselin, a fait rapport aux actionnaires du travail accompli par le comité, et celui-ci se permettra, à la dernière main, à un projet de réorganisation, qui sera rendu public prochainement.

Les personnes présentes à l'assemblée se sont déclarées très satisfaites de la tournure des choses. Pour plus de trois millions d'obligations étaient

LES POÈTES PARNASSIENS

Dans la Revue Mondiale, M. Alfred Brion prend avec éloquence la défense de nos poètes parnassiens. Il les défend contre le reproche d'avoir été impassibles. Ce n'était chez eux qu'une attitude. Ils ont repris les thèmes plusieurs fois millénaires, et en petit nombre, qui inspirent la littérature de tous les temps et de tous les lieux. Ils se surnaturalisaient la vie, dit-il, parce qu'ils avaient une imagination vive et excentrique. Ils ne voyaient pas la vie telle qu'elle est, mais ils la voyaient telle qu'ils la voulaient. C'est de deux fois

ments : sceptiques ou athées, Parisiens ou hindous, ils avaient une foi absolue dans la valeur du couple humain, dans la dignité de l'existence. Aussi quel profond mépris ressentent-ils pour la description complaisante des gestes physiques de la passion ! Tout ce qui était laid ou trivial leur offrait un spectacle repoussant.

Ce rare amour d'avoir eu cette qualité, de ne jamais désintéresser de soi-même, à s'effacer jusqu'à l'humilité, à vénérer les maîtres de la poésie. "Ne brisons pas, dit-il enfin, la chaîne d'or du lyrisme autochtone ; n'en détachons pas l'auréole solide et lumineux qui relie le

« Dites au roi que je suis pro-
bément le seul homme qui l'ait éflié,
et que, si vous ne le faites pas, vous
n'ill se souviendra de moi. »

Quelques minutes plus tard, Geo-
rge V recevait le Rév. Ralph Wilson,
ancien aumônier du navire de guerre
sur lequel le futur souverain, alors
prince George, avait servi en qualité
d'enseigne. Un jour, le prince avait
eu une certaine propos audacieux, l'au-
mônier s'en était furie et avait permis de
lever la main sur lui.

Mais George V oublie les injures
faites au prince George. Et le Rév.
Ralph Wilson sortit du palais royal
fier, en poche, un titre de pension
qui venait de lui accorder le roi sur

Prix spéciaux.—Les prix d'assiduité ont été décernés aux élèves suivants: Rosaire Nadeau, Lucien Ducher, Raymond Galarneau, Maurice Massé, Roland Lafontaine, Albert Bergeron, Lucien Rochon, Lucien Sénécal, Gergeffroi Proulx, Ernest Clément, Roméo Vallières, Henri Marceau, Euclide Proulx, Fabien Durançon, Georges Couillard, Edouard Hévey, Lionel Lafontaine, Lucien Couillard, Donat Quenneville, Mastai Payette, Raoul Martin, Marcel Brunet, Géopold Racicot, Gérard Tremblay, Urbain Latendresse, Siméon Latendresse, Paul-Emile Ducher, Arthur Dubourg, Maurice Bourbonnais, Arthur Gibert, Arthur Couillard, Roger Trudeau, Gérard Miron, Henri Dubé, Roland Gervais, Gérard Lalonde, Eugène Miron, Doris Martin, Jo-

tre Arcand, Mael Vaillancourt,
 Georges De Bellefeuille, Henri Pres-
 seau, Uldéric Hévey, Roger Cholette,
 Maurice Bergeron, Roland Nadeau,
 Man-Paul Provancher, Donat Lalan-
 de, Real Leclerc, Charles Henri
 Champagne, Lucien Bussières, Gé-
 rard Brassard, Roméo Lafontaine,
 Frank Dickson, Gérard Clafione, Lu-
 cien Cuda.
 Prix d'excellence: Piece de \$5,00 en
 or, offert par le Crédit-Canada et mé-
 rité par Campbell Rowell.
 2ième prix d'excellence: Médaille
 offerte par M. Richard Beaudry, avo-
 cat et decéde à Maurice Massé.
 3ième Prix d'excellence: Médaille offerte
 par M. Girardou, Gingras, mérite
 par M. Albert Roy.
 Goyette, Roland Thibert, Aime Lan-
 tôt, Benoit Sabourin, Jean-Paul Bis-
 sonnette, Marcel Tremblay, Arthur
 Gilbert, Joseph Lord, Henri Duvivier,
 Roland Goyette, Bernard Dumesnil,
 Arthur Couillard, Fernand Racicot,
 Roland Côté, O. Lacroix, Paul Hévey,
 René Vallée, Roger Trudeau, Lione
 Prisson, Gérard Miron, Régis Leno-
 zack, Roger Proudhomme, Maurice
 Fournier, Joffre Arcand, Henri Dubé,
 Gérard Lalande, Marcel Vaillancourt,
 Georges De Bellefeuille, Roland Ge-
 vais, Henri Paul, Eugène Miron,
 Doris Martin, Uldéric Hévey, Roger
 Cholette, Alfred Clément, Maurice
 Bergeron, Roland Nadeau, Lucien
 Bussières, Gérard Brassard, Mar-
 c Leduc, Roméo Lafontaine, Cam-

Prix de français-Médaille offerte par la Maison Dupuis et Frère, méritée par Ramsay Eibeau.

Médaille offerte au "meilleur cadet", par l'honorable Athanasie David, secrétaire de la province, décernée à l'élève Roland Lafontaine.

Médaille offerte par M. l'avocat Gagnon, comme prix d'élocution; méritée par Lucien Rochon.

Prix de polisthe offert par M. Napoléon Desguire et mérité par Lucien Durocher.

Prix d'écriture, plume-réservoir, offerte par M. Robert Bickerdike, décerné à Albert Bergeron.

Prix de français offert par M. H. Ever-Shard, offert par M. H. Vallée, mérité par

Henri Champagne, Guy Sénécal, Lionel Brault, Rémi Vincent, Donat Landonde, J. Paul Provencner, Zéphirin Tremblay, Olivier Brault, Real Leclerc, J. Paul Vallée et Lawrence Rhors-Woods.

ST-PAUL-DE-LA-CROIX

A l'Académie Saint Paul de la Croix, la distribution des prix a eu un cachet tout spécial cette année. En plus des très nombreuses récompenses qui ont été distribuées, il faut faire remarquer les succès obtenus par un groupe d'élèves, que l'on peut appeler à juste titre "Bons dactylographes."

C'est sous la sage direction de leur

Médaille par Lucien Sécal.
 Médaille et diplôme d'arithmétique
 "Fondation Ludger Gravel", mérites
 par Campbell Rowell.
 Prix de politesse offert par M. Zo-
 gique Rousseau, mérite par Geoffroi
 Proulx.
 Prix d'application offert par M.
 Emile Legault, mérite par Olivier Sé-
 nécal.
 Prix d'instruction religieuse offert
 par l'hon. E. S. Patenaude, mérite par
 Campbell Rowell.
 Prix de catéchisme offert par MM.
 Arth. Leblanc et Cie, mérite par Ro-
 land Richard.
 Prix de culture physique offert par

de l'échevin Chaplante, decerné à l'élève Roland Lafontaine.

Prix de rédaction, offert par M. Jean-Marie Belcourt, mérité par Albert Bergeron.

Prix offert par M. le député Rhéaume, à l'élève qui a montré le plus d'empressement rendre service, mérité par Lucien Rochon.

Prix d'arithmétique en quatrième année, offert par M. Arthur Fournier, decerné à Maurice Massé.

Prix d'instruction civique offert par Son Honneur le maire J. A. Ashby, mérité par Campbell Rowell.

Prix de poétualité offert par M. l'échevin Edgar Leduc, mérité par Albert Bergeron.

doza Sénécal, un de nos bons éducateurs, encourage beaucoup l'enseignement de la dactylographie. Il désire que les élèves perfectionnent cette branche de l'enseignement et si utile même nécessaire pour le travail de bureau.

L'ASS. DES CHANTEURS DE MONTREAL A LAVALTRIE

La 16^e excursion annuelle de l'Association des Chanteurs de Montréal, aura lieu dimanche le 6 juillet à La-

Prix de bonne conduite et d'application offert par la Société des Chevaliers de Colomb, décerné à Campbell Rowell.

Prix d'histoire et de géographie, offert par M. J. E. Belcourt, inspecteur d'écoles, mérite par Roland Richard.

Prix d'arithmétique offert par M. R. Cheame, M.P., mérite par Ramay Bibeau.

Prix d'arithmétique offert par le Dr Deschênes, mérite par Roland Lapointe.

Prix d'arithmétique offert par M. Edgar Leduc, mérite par Raymond Malanseau.

Prix de bonne conduite et d'appli-

catrice. Le départ se fera au quai Victoria à 9 heures a.m., et le retour à 6 heures à Lavaltrie pour être à Montréal à 10 heures p.m., au plus tard.

De nombreuses attractions seront données dans l'après-midi au magnifique parc de Lavaltrie.

Le soir aura lieu à bord du "Trois-Rivières" un magnifique concert donné par l'Association des Chanteurs de Montréal, qui chantera quatre choeurs et le prologue (en entier) de "La Vision de Dante" dont le succès fut si grand en février dernier; un orchestre de vingt musiciens est inscrit au programme pour six heures. De nombreux numéros de chant, dont deux de solistes.

tion offert par un ami de l'éducation, mérite par Ramsay Bibeau.

Deux prix d'excellence en troisième année offerts par M. Nap. Desjardins, mérites par les élèves Gérard Lafontaine et Arthur Côté.

Prix d' distinction religieuse offert par M. Th. Rhéaume M.P., mérite par Emilie Lanctôt.

Prix de français offert par M. Nadeau, mérite par Marcel Brunet.

Prix d'écriture offert par M. A. Durocher, mérite par Léopold Racicot.

Prix d'excellence offert par M. N. Desjardins, par Marcel Brunet.

Prix de dessin offert par M. Rhéaume, mérite par Marcel Brunet.

Prix d'anglais offert par Mme Du-ménil, principal, mérite par Lionel Lafontaine.

Premier prix d'arithmétique offert par le Dr Dixon, mérite par Jules Bédard.

Deuxième prix d'arithmétique offert par M. le sénateur Belcourt, mérite par Donat Quenneville.

Prix de culture physique offert par Mlle Nadeau, mérite par Roland Alloué.

Prix d'histoire offert par M. J. E. Belcourt, principal, mérite par Lucien Couillard.

Prix de géographie offert par Mme Goulet, mérite par Edouard Giesse.

TABLEAU DES ÉVALUÉS

Calgary	2 juillet 23 août 27 sept.
Edmonton	2 juillet 23 août 27 sept.
France	2 juillet 23 août 27 sept.
NEW-YORK - HAVRE - PARIS	
Naviges d'un tour du monde à prix populaire	
Suffren	12 août 13 sept.
La Fayette	15 juillet 8 août
La Savoie	15 juillet 23 sept.
Chicago	24 septembre
NEW-YORK - VIGO (Espagne)	
La Bourdonnais	23 août 27 sept.
Roussillon	23 juillet 9 sept.
Service canadien d'Europe à Halifax	
Départs de bureaux à tous ces 21 jours par les vapeurs	
Roussillon et La Bourdonnais	
FOUR COMMERCEMENTS S'ADRESSER À	
DESIGN TRADING & S.A. Ltée	
agents généraux 24 rue Notre-Dame	
ouest Montréal ou agents locaux	
*ongez avec des gens expérimentés	

Les porteurs étaient: MM. Honoré Garceau, Honoré Girouard, Dominique Courchesne, Alcide Spénard, E.-R. Tanner et J.-C. Duchesne. Conduisaient le deuil: M. J.-E. Forget, époux de la défunte et M. A. Mercure, son père.

La fanfare "L'Harmonie de Drummondville" sous la direction de M. Gaston Ringuet, exécuta la marche funèbre de Chopin et au cimetière joua "Nearer My God to Thee". Venaient ensuite dans le cortège, l'Union Saint-Joseph avec bannière, les Chevaliers de Colomb. Les RR. SS. de la Présentation assistaient aux funérailles avec leurs élèves, ainsi que les Frères de la Charité et les RR. SS.

Grises.
Tributs floraux: M. et Mme J.-A. Forget, une couronne; M. et Mme Proulx, une couronne; la famille Mercure, une couronne; les employés des banques Moisons, Provinciale, Royale et Canadienne du Commerce, une couronne; M. et Mme Hon. Gareau, une couronne; Jacques Canadien Co., une couronne; M. et Mme R. E. Christman, une gerbe; M. et Mme R. Alexander, une couronne; famille Lavallée de Louisiville, une couronne; M. et Mme Chisholm, une couronne; M. et Mme Nap. Gareau, une croix; M. et Mme C. Beauchamp, une croix; M. S.-A. Pineau, une couronne; M. et Mme E. Pelletier, une couronne; famille Wadleigh, une couronne.

Offrandes de messes; M. et Mme G. Mercure; Mme A. Forget, M. et Mme J. Smith, Québec; M. et Mme Jos. Marier, Mme H. Vassal, M. et Mme Adélaïde Birtz, Mlle Y. Surprenant, M. et Mme Y. Guérin, Trois-Rivières; M. et Mme J. Brunadonville, Trois-Rivières; Mlle Alberta Chabot, Mlle Marcelle Viau, Montréal; Mlle Aline Niquet, Mme A. Lassonde, famille E. Lafontaine, Mme S. Montplaisir, Mme L. Héli, M. et Mme J.-H. Hains, succession Poirier, M. et Mme J.-C. Dacheuse, M. et Mme J.-O. Montplaisir, M. et Mme J.-L. Lavoie, M. et Mme Eva-M. Alexander, M. et Mme J. Brindamont, M. et Mme J. Brindamont, M. et Mme J.-N. Turcotte, famille E. Mez-

HEURE, Guévremont Frères, Dr et Mme
 H. Pelletier, M. et Mme Paul Géo-
 rgeux, M. Antoinette Marcotte, et
 Mme R. Guévremont.
 Témoinnages de sympathies: M. et
 Mme John Marier, Mlle Antoinette
 Briandmont, M. et Mme J.-R. Brillon,
 Dr et Mme J. Caron, M. et Mme
 Tremblay, Mme D. Hebert, M. et Mme
 G. MacMurtrey, Mlle F. Caya, Mme
 M.-C. Millar, Mlle Dupont, Mlle Angé-
 line Cabot, famille J. Smith, M. et
 Mme V. Pepin, famille J.-E.-N. Pé-
 pin, M. Albert Manseau, M. et Mme
 J. Gauthier, M. et Mme A. Rajotte,
 famille F. Gauthier, M. et Mme En-
 glish, famille Ezzezar, Larocque, et
 Mme Gaston Brodeur, Dr et Mme

MONTREAL
TRAMWAYS COMPANY
Horaires suburbains 1924
LIGNE DE L'ATHLÈTE

De la Côte St-Paul :
Service de 15 minutes de 5:05 a.m.
De la Place d'Armes (Bureau de poste) :
Service de 15 min. de 5:30 a.m. à 6:00 a.m.
Service de 7 min. de 6:05 a.m. à 6:35 a.m.
Service de 15 min. de 6:30 a.m. à 7:00 p.m.
Service de 7 min. de 7:05 p.m. à 7:35 p.m.
Service de 15 min. de 7:30 p.m. à 8:00 p.m.
Service de 10 min. de 12:00 p.m. à 12:40 p.m.
Dernier tramway pour Lachine à 12:40 a.m.
De Lachine. (Stoney Point) :
Service de 15 min. de 5:30 a.m. à 6:00 a.m.
Service de 7 min. de 6:05 a.m. à 6:35 a.m.
Service de 15 min. de 6:30 a.m. à 7:00 p.m.
Service de 7 min. de 7:05 p.m. à 7:35 p.m.
Service de 15 min. de 7:30 p.m. à 8:00 p.m.
Service de 10 min. de 12:35 p.m. à 1:05 p.m.
Dernier tramway de Lachine à 1:05 p.m.
BORDOUCAS - MONTREAL - SHERBROOKE

De Bordeaux :

Service de 10 min. de	5,80 am à 9,00 am
Service de 20 min. de	9,00 am à 9,20 am
Service de 10 min. de	9,20 am à 9,40 am
Service de 20 min. de	9,40 am à 9,60 am
Service de 20 min. de	9,60 pm à 8,20 pm
Service de 20 min. de	8,20 pm à 9,00 pm

Dernier tramway laissant Bordeaux à 1,01 am pour Angoulême seulement.

De Bordeaux :

Service de 10 min. de	5,35 am à 8,45 am
Service de 15 min. de	8,45 am à 4,45 pm
Service de 10 min. de	4,45 pm à 4,55 pm
Service de 15 min. de	4,55 pm à 4,46 am

Tramway assurant Montreaux-Vieux à 1,00 am et 1,15 am pour Angoulême seulement.

SAINT-LOUIS ET CARTIERVILLE

De Mont-Royal et Avenue du Parc :

Service de 10 min. de	9,00 am à 9,45 am
Service de 10 min. de	9,45 am à 8,15 pm
Service de 10 min. de	8,15 pm à 8,00 pm
Service de 10 min. de	8,00 pm à 7,45 pm

[illegible]

PONT-ÀUX-TREMBLES VIA NOTRE DAME

De Notre-Dame et 1^{er}e avenue:

Servance de 16 min à	9:00 am à 4:00 pm
Servance de 7 min de	Service de 8 am à 6:45 pm
Servance de 12 min de	Service de 9:45 am à 7:30 pm
Servance de 20 min de	7:30 pm à 12:15 am
Servance de 30 min de	12:15 am à 1:40 am

Chaque tramway pour l'Pointe-aux-Trembles à 1:40 am. Dernier tramway de l'Pointe-aux-Trembles à 2:10 am. De 2:40 à 3:45 am, de 4:45 à 6:15 p.m., des services supplémentaires de et pour la Place d'Armes.

C-2014-Q-F

A Chicago

Une agréable journée de voyage —
Une nuit de confort et de repos —
unissent agréablement et la commodité à la
vitesse lorsque vous allez à Chicago

par **Pacifique Canadien**

*Il y a deux trains qui partent de la
Gare Windsor de Montréal chaque jour*

Le "CANADIAN" quittant à 9.15 A.M.
Le "DOMINION OVERSEAS" quittant à 10 P.M.

Ces deux trains vous déposent à la
Gare Centrale, avenue Michigan, Chicago
en moins de 24 heures.

*Leur composition est excellente.
Ils sont formés de Wagons de
première, Wagons restaurants, Wagons
lits réguliers et à Compartiments.*

**Wagon-observatoire & Wagon-salon
de MONTREAL à TORONTO**

*BUREAUX de BILLETS:- 141-145 rue St. Jacques Tel. Main 8125
ou aux gares Windsor, Place Viger, Mile End et Westmount*

**Voyagez par le
PACIFIQUE CANADIEN**

71-1-ent

Le **Washingtonian**
Par la plus courte route "HELL GATE BRIDGE"
Un NOUVEAU TRAIN
 Entre **MONTREAL**
NEW YORK
PHILADELPHIA
ATLANTIC CITY
BALTIMORE
WASHINGTON

HORAIRE

	QUOTIDIEN SERVICE DIRECT	
	Heure solaire	
	Dép. Montreal, Qué. (Gare Bon.)	8.15 p.m.
	Arr. St. Albans, Vt.	10.10 p.m.
	Air. Springfield, Mass.	1.48 a.m.
	Air. Hartford, Conn.	4.40 a.m.
	Air. New Haven, Conn.	6.35 a.m.
	Air. New York, N.Y. (Gare du Penn.)	8.40 a.m.
	Dép. New York, N.Y. (Gare du Penn.)	9.05 a.m.
	Dép. New York, N.Y. (Gare du Penn.)	9.10 a.m.
Air. Atlantic City, N.J.	12.16 p.m.	
Air. Newark, N.J.	9.25 a.m.	
Air. Trenton, N.J.	1.13 a.m.	
Air. N. Philadelphia, Pa.	1.19 1/2 a.m.	
Air. Baltimore, Md.	1.18 p.m.	
Air. Washington, D.C.	2.20 p.m.	
	Raccordement fait à Washington pour tous les points au sud.	
	Train complet direct, composé de wagon- bagage, wagon-livreur "Club," wagon-salle à séjour aux commodités et salons, wagon dormant, etc., etc.	

© 1926 THE NEW YORK TIMES

NEW YORK

CENTRAL VERMONT RAILWAY

*Tout les renseignements et réseaux de pla-
ces, s'adresser au bureau des billets en ville,
210 rue Saint-Jacques. Mon. 3020.*

62-17-28-21,27-nlf

Canada Steamship Lines

VOYAGES

VOYAGES

MONTREAL A QUEBEC

Voyage quotidien par les bateaux Québec et Montréal. Départ de Montréal à 7.50 p. m. heure avancée, arrive à Québec à 7.50 le lendemain matin. Dîner et souper servis à bord.

MONTREAL - SAGUENAY

Deux départs par semaine. Le SS. Saguenay quitte Montréal les mardis et vendredis à 7.15 p.m. heure avancée. Quatre départs par semaine de Québec les mardis, mercredis, vendredis et samedis.

MONTREAL — 1000 ILES — ROCHESTER TORONTO

Départ quotidien. De Montréal à 1 p.m. heure avancée.

Pour détails et réserve de places, s'adresser

CANADA STEAMSHIP LINES LTD.

2, Corner Victoria Hôtel Windsor Hôtel Mont-Royal

Main 4749 Uptown 4749 Uptown 7545
 65-23-27 NAV

MARINE MARCHANDE DU GOUVERNEMENT CANADIEN
 LIMITED
 Service de vapeurs les plus modernes

A LONDRES ET ANVERS SERVICE DE LA CÔTE
 De Montréal d'Anvers Pour Victoria et Vancouver
 Canadian Explorer 28 juillet De Montréal De Vancouver

3	juil.	Canadian Commander	14	juil.	12	juil.	Canadian Inventor
A CARDIFF ET SWANSEA							
De	Montréal	De	Swansea				
—	—	Canadian Victor	1	juillet	POIR ST RITTS, ANTIGUA, BARBA-		
—	—	Canadian Leader	15	juillet	DEN, LA TRINITE ET DEMERARA		
1	juil.	Canadian Mariner	29	juil.	De	Montréal	Pour
					—	Canadian Quatter	4
					2	juil.	Canadian Otter
					2	juil.	Canadian Otter
					A ST-JEAN TERRENEUVE VIA		
					CITROUS		
					De	Montréal	De
					28	juin	Canadian Sapper
					7	juil.	
					*Transporte des passagers de première		
					classe seulement		
					*Croisière de vacances (Est et River)		
					Cruisereateur.		
S'ADRESSER A							
DEPARTEMENT DE L'EXPORTATION DU TRAFIC							
230, rue St-Jacques, Montréal, P. Q.							

UNE GRANDE EXCURSION DU CLUB LIBERAL CHENIER A SOREL

Le club libéral Chenier organise pour dimanche prochain une grande excursion à Sorel sous le patronage de M. E.-C. St-Père, député d'Hochelaga et de M. A.-A. DesRoches, membre du Comité Exécutif municipal.

Le Club libéral Chenier organise pour le dimanche, 29 juin courant, une grande excursion à Sorel par le vapeur Trois-Rivières. Le départ aura lieu du quai Victoria à 8.30 heures du matin (heure avancée) et il arrivera au quai de la rue Aylwin, à Hochelaga, à 9 heures du matin. Comme les billets sont limités pour cette grande excursion, tous les bons libéraux de Montréal feraient bien de s'en procurer le plus tôt possible en s'adressant à M. J.-A. Bourdon, 1878 rue St-Catherine est. Téléphone: Clairval 3395W, qui leur fera connaître les endroits où ils pourront s'en procurer. Le prix du billet est de \$1.50, aller et retour.

Cette excursion est donnée sous le patronage conjoint de M. E.-C. St-Père, député d'Hochelaga, et de M. A.-A. DesRoches, membre du Comité Exécutif de la ville de Montréal.

Des invitations ont été adressées à un grand nombre de députés fédéraux qui profiteront de la circonstance pour énoncer de nouveau le programme du parti libéral. Le Club Chenier fait un appel spécial à tous les clubs libéraux de Montréal de se faire représenter à cette grande réunion de famille et il compte de plus sur l'adhésion de tous les amis du parti libéral des autres divisions de Montréal. A dimanche prochain.

L'ENQUETE SUR LA POLICE AU CAUCUS DES ECHEVINS

L'enquête sur la police en relation avec les déclarations au récent procès des bandits, serait discutée ce matin au caucus échevinal. — Un doute à faire disparaître. — Plusieurs projets au Conseil pour cet après-midi.

Le mouvement qui se dessine dans le public en faveur d'une enquête sur les rumeurs persistantes à l'effet que l'organisation des bandits était protégée par une influence occulte à Montréal et que des membres de la police municipale auraient pu avoir participé à cette protection, ferait l'objet d'une discussion sérieuse au caucus échevinal de ce matin qui va précéder l'assemblée du conseil. Ceci a été déclaré hier, et vient de source digne de foi. On ignore encore quelle sera l'attitude du conseil à ce sujet, mais on prétend que cette enquête doit en partie tant depuis quelques jours soulever beaucoup d'intérêt, surtout après les déclarations que l'honorable juge Wilson, président du dernier terme des assises, a fait publiquement.

L'échevin Brodeur a encore déclaré hier, que l'administration attendrait pour agir que l'on porte des accusations spécifiques, mais qu'elle ne ferait rien avant cela. Il se peut cependant que d'autres échevins abordent la question vigoureusement et tiennent à aller jusqu'au fond de la question. Plusieurs prétendent qu'il existe à l'heure actuelle un doute grave qu'il importe de ne pas laisser durer plus longtemps pour le bon renom et l'honneur de la police. On déclare que si le mal existe, il importe de le couper à la racine mais qu'il faut en même temps éloigner du soupçon ceux qui doivent en être exempt, afin de leur conserver la confiance du public.

Bien que, d'après ce qu'on affirme, la question doive être soulevée au caucus échevinal il est probable qu'elle soit abordée de nouveau à l'assemblée du conseil cet après-midi.

Mais dans tous les cas, ce ne sera pas la seule qui retiendra l'attention de nos édiles, car le conseil doit entendre la lecture de six projets de règlements d'une grande portée. Peut-être y en aura-t-il dont l'étude sera terminée d'ici à la fin de la semaine.

De ces projets de règlement, un des plus importants est celui qui concerne la fermeture de bonne heure des magasins. C'est un projet de vieille date, il existait sous l'ancienne administration. Il amènerait le règlement actuel en faisant disparaître le système de la cloison dans les établissements qui tiennent un double commerce dont l'un est d'épicerie et l'autre un commerce permis après les heures réglementaires. La disparition de la cloison signifierait que tous ces établissements sans distinction devraient fermer leurs portes aux heures de fermeture de bonne heure, peu importe qu'un de leurs commerces soit permis après ces heures. Par conséquent, tous les petits restaurants-épicerie, entre autres, seraient soumis à la fermeture de bonne heure.

Les autres projets de règlements dont les délais pour la première lecture sont expirés, sont le règlement concernant les kiosques pour la vente des journaux, le projet de règlement concernant la circulation des voitures, le règlement concernant les enseignes lumineuses, le règlement concernant les droits sur les animaux destinés à l'abattage et le règlement à l'effet d'amender le règlement No 828 concernant la volaille, le gibier et le poisson. Nous avons déjà précédemment expliqué ces projets à diverses reprises.

Mais dans tous les cas, ce ne sera pas la seule qui retiendra l'attention de nos édiles, car le conseil doit entendre la lecture de six projets de règlements d'une grande portée. Peut-être y en aura-t-il dont l'étude sera terminée d'ici à la fin de la semaine.

De ces projets de règlement, un des plus importants est celui qui concerne la fermeture de bonne heure des magasins. C'est un projet de vieille date, il existait sous l'ancienne administration. Il amènerait le règlement actuel en faisant disparaître le système de la cloison dans les établissements qui tiennent un double commerce dont l'un est d'épicerie et l'autre un commerce permis après les heures réglementaires. La disparition de la cloison signifierait que tous ces établissements sans distinction devraient fermer leurs portes aux heures de fermeture de bonne heure, peu importe qu'un de leurs commerces soit permis après ces heures. Par conséquent, tous les petits restaurants-épicerie, entre autres, seraient soumis à la fermeture de bonne heure.

Les autres projets de règlements dont les délais pour la première lecture sont expirés, sont le règlement concernant les kiosques pour la vente des journaux, le projet de règlement concernant la circulation des voitures, le règlement concernant les enseignes lumineuses, le règlement concernant les droits sur les animaux destinés à l'abattage et le règlement à l'effet d'amender le règlement No 828 concernant la volaille, le gibier et le poisson. Nous avons déjà précédemment expliqué ces projets à diverses reprises.

Mais dans tous les cas, ce ne sera pas la seule qui retiendra l'attention de nos édiles, car le conseil doit entendre la lecture de six projets de règlements d'une grande portée. Peut-être y en aura-t-il dont l'étude sera terminée d'ici à la fin de la semaine.

De ces projets de règlement, un des plus importants est celui qui concerne la fermeture de bonne heure des magasins. C'est un projet de vieille date, il existait sous l'ancienne administration. Il amènerait le règlement actuel en faisant disparaître le système de la cloison dans les établissements qui tiennent un double commerce dont l'un est d'épicerie et l'autre un commerce permis après les heures réglementaires. La disparition de la cloison signifierait que tous ces établissements sans distinction devraient fermer leurs portes aux heures de fermeture de bonne heure, peu importe qu'un de leurs commerces soit permis après ces heures. Par conséquent, tous les petits restaurants-épicerie, entre autres, seraient soumis à la fermeture de bonne heure.

Les autres projets de règlements dont les délais pour la première lecture sont expirés, sont le règlement concernant les kiosques pour la vente des journaux, le projet de règlement concernant la circulation des voitures, le règlement concernant les enseignes lumineuses, le règlement concernant les droits sur les animaux destinés à l'abattage et le règlement à l'effet d'amender le règlement No 828 concernant la volaille, le gibier et le poisson. Nous avons déjà précédemment expliqué ces projets à diverses reprises.

Mais dans tous les cas, ce ne sera pas la seule qui retiendra l'attention de nos édiles, car le conseil doit entendre la lecture de six projets de règlements d'une grande portée. Peut-être y en aura-t-il dont l'étude sera terminée d'ici à la fin de la semaine.

De ces projets de règlement, un des plus importants est celui qui concerne la fermeture de bonne heure des magasins. C'est un projet de vieille date, il existait sous l'ancienne administration. Il amènerait le règlement actuel en faisant disparaître le système de la cloison dans les établissements qui tiennent un double commerce dont l'un est d'épicerie et l'autre un commerce permis après les heures réglementaires. La disparition de la cloison signifierait que tous ces établissements sans distinction devraient fermer leurs portes aux heures de fermeture de bonne heure, peu importe qu'un de leurs commerces soit permis après ces heures. Par conséquent, tous les petits restaurants-épicerie, entre autres, seraient soumis à la fermeture de bonne heure.

Les autres projets de règlements dont les délais pour la première lecture sont expirés, sont le règlement concernant les kiosques pour la vente des journaux, le projet de règlement concernant la circulation des voitures, le règlement concernant les enseignes lumineuses, le règlement concernant les droits sur les animaux destinés à l'abattage et le règlement à l'effet d'amender le règlement No 828 concernant la volaille, le gibier et le poisson. Nous avons déjà précédemment expliqué ces projets à diverses reprises.

Mais dans tous les cas, ce ne sera pas la seule qui retiendra l'attention de nos édiles, car le conseil doit entendre la lecture de six projets de règlements d'une grande portée. Peut-être y en aura-t-il dont l'étude sera terminée d'ici à la fin de la semaine.

De ces projets de règlement, un des plus importants est celui qui concerne la fermeture de bonne heure des magasins. C'est un projet de vieille date, il existait sous l'ancienne administration. Il amènerait le règlement actuel en faisant disparaître le système de la cloison dans les établissements qui tiennent un double commerce dont l'un est d'épicerie et l'autre un commerce permis après les heures réglementaires. La disparition de la cloison signifierait que tous ces établissements sans distinction devraient fermer leurs portes aux heures de fermeture de bonne heure, peu importe qu'un de leurs commerces soit permis après ces heures. Par conséquent, tous les petits restaurants-épicerie, entre autres, seraient soumis à la fermeture de bonne heure.

Les autres projets de règlements dont les délais pour la première lecture sont expirés, sont le règlement concernant les kiosques pour la vente des journaux, le projet de règlement concernant la circulation des voitures, le règlement concernant les enseignes lumineuses, le règlement concernant les droits sur les animaux destinés à l'abattage et le règlement à l'effet d'amender le règlement No 828 concernant la volaille, le gibier et le poisson. Nous avons déjà précédemment expliqué ces projets à diverses reprises.

Mais dans tous les cas, ce ne sera pas la seule qui retiendra l'attention de nos édiles, car le conseil doit entendre la lecture de six projets de règlements d'une grande portée. Peut-être y en aura-t-il dont l'étude sera terminée d'ici à la fin de la semaine.

LES TOURISTES PROFITERONT DU 1ER JUILLET

Les Chemins de fer nationaux prévoient un trafic sans précédent

Les chemins de fer nationaux prévoient une affluence considérable à l'occasion de la fête de la Confédération qui, en plus, cette année, tombe un mardi, c'est-à-dire aussitôt après la fin de semaine. Après la fête de Noël, c'est peut-être celle qui occasionne le plus de trafic sur les chemins de fer et l'on s'attend que tous les employés de chemins de fer auront fort à faire mardi.

Déjà un grand nombre de billets ont été retenus. Dans la plupart des cas, ce sont des déplacements locaux avec départ le matin et retour le soir; ce sont des petits voyages à l'extérieur de la ville. Des familles ou des groupes d'amis vont pique-niquer, assister à une partie de bal, au camp ou encore suivre des jeux athlétiques dans les petites villes environnantes.

Pour faire face à cette affluence, les autorités des Chemins de fer nationaux ont dû se préparer des semaines à l'avance et concentrer les efforts de tous leurs employés. Dans les usines, on a préparé activement des wagons de tous genres qui seront à la disposition des voyageurs lundi soir et mardi. Maintenant, les autorités déclarent que tout est prêt à répondre aux besoins de la plus grosse affluence de voyageurs qu'il soit vu encore par un jour de fête.

A partir d'aujourd'hui presque tous les trains auront un wagon-dortoir supplémentaire ou plus. Ce sera surtout le cas pour les trains à destination de l'Ontario, du bas du fleuve Saint-Laurent et du district de Malbaie. Un grand nombre d'hommes d'affaires tirent avantage du nouveau service de Washington et ont retenu leur passage par Atlantic City. Le trafic sur ce service promet d'être beaucoup plus considérable cette année que les années précédentes.

LE VOYAGE DE LIAISON FRANÇAISE

Une centaine de personnes y prennent part et sont parties, hier

Le train spécial du Chemin de fer National du Canada emportant une centaine de personnes, membres de l'excursion de la Liaison française et un groupe de journalistes est parti hier après-midi de la gare Bonaventure à destination d'Ottawa, la première étape d'un voyage de seize jours qui mènera les excursionnistes jusqu'à Edmonton, Alberta.

Cette excursion de la Liaison française a été organisée par M. J. A. Ouellette, directeur des missions colonisatrices du Dominion de concert avec M. C. Price Green, commissaire de la colonisation et des ressources au chemin de fer national du Canada. Elle a pour but d'amener le contact entre les différents groupes de Canadiens-Français échelonnés de Québec aux Montagnes Rocheuses et de faire connaître leurs ressources, leurs établissements et les riches régions qu'ils habitent.

Les excursionnistes visiteront non seulement l'Ontario canadien et ses merveilleuses terres à grain, mais aussi le nord d'Ontario et de l'Abitibi qu'ils ont plusieurs de nos frères déjà installés dans de fertiles régions appelées à un grand développement. Ils suivront le chemin de fer national du Canada qui traverse les plus belles régions agricoles du Canada durant tout le voyage.

Bien que le but primordial du voyage soit l'étude des conditions existant dans les principaux centres de colonisation canadiens-français le côté pittoresque et agréable du voyage n'a pas été oublié. Les membres de l'excursion de la Liaison française verront les paysages de cinq provinces canadiennes et à chaque endroit où ils s'arrêteront ils auront l'objet d'une réception amicale de la part de leurs compatriotes.

EUCHER LEFEBVRE OBTIENT LE PRIX COLIN

La correction des épreuves du baccalauréat en Lettres s'est terminée hier soir, au collège de l'Assomption. Le prix Colin pour les lettres a été gagné par Eugène Lefebvre, du collège Bourgeois de Rigaud. Il a conservé 89.6 p.c. M. Lefebvre est né à Beauharnois. Il a fait ses études primaires chez les Clercs de St-Viateur à Beauharnois. Son frère Louis-Joseph, a obtenu le même prix en rhétorique, il y a trois ans.

LES SENATEURS ONT CONFIANCE EN MUSSOLINI

(Cable de la Presse Associée)

Rome, 25. — Le premier ministre Mussolini a obtenu un vote de confiance du Sénat aujourd'hui. Il a été de 225 voix contre 21 et le Sénat a aussi approuvé le discours du premier ministre prononcé devant le corps hier, par un vote de 245 à 4.

La résolution suivante, présentée par le sénateur Melodia, a été adoptée: "Le Sénat, après avoir écouté le discours du premier ministre Mussolini, approuve les propositions qu'il fait exprimant sa volonté de poursuivre avec toute énergie le complet rétablissement des lois du pays et l'exécution des opérations nécessaires pour la pacification de ce pays".

741, Est 6240. Service Jour et Nuit
NEW EAST END GARAGE LTD
REPARATIONS GENERALES
Sous la direction d'experts
Peinture — Vernissage — Radiateurs
Batteries — Pneu — Couvertures, Etc
Régler les taxes
789 Berri, (Près Duluth)
H.C.D.E.A.

NOMBREUX TOURISTES AMERICAINS VOYAGERONT MONTREAL

Un grand nombre d'associations canadiennes et américaines ont choisi Montréal pour lieu de réunion. — De nombreuses délégations modifieront leur itinéraire pour visiter la métropole canadienne. — Les Publicistes. — Les Elks.

La popularité de Montréal semble croître par tout le continent, si on en juge par le nombre de ceux qui désirent visiter la métropole canadienne. Non seulement un grand nombre d'associations canadiennes et américaines ont choisi Montréal pour leur lieu de réunion, mais de nombreuses délégations de congressistes ont choisi Montréal pour leur lieu de séjour pendant leur voyage de façon à passer quelques heures au moins à Montréal.

A partir de lundi prochain, les chemins de fer nationaux commenceront à amener dans notre ville des délégations nombreuses. La première sera celle des agents de publicité des Etats de Californie, Washington et Oregon, qui se rendent à Londres, Angleterre, au congrès de l'Association des Clubs de Publicistes du monde. Bien que ces délégués doivent prendre la mer à New-York, ils ont organisé leur voyage de façon à ce que Montréal soit inclus parmi les villes qu'ils doivent visiter. Ces délégués partiront de Chicago aujourd'hui pour se rendre aux chutes Niagara où ils passeront la journée de dimanche. De là, ils iront à Toronto, où ils quitteront immédiatement pour Montréal. Ces délégués qui sont plus d'une centaine, voyagent avec leur épouse dans un train spécial. Ils arriveront à la gare Bonaventure lundi matin à 9 heures 30. Ils passeront la journée à Montréal où ils seront reçus par l'Association des Publicistes. Lundi soir, ils partiront pour New-York où ils doivent s'embarquer sur le paquebot "Lancastria", de la ligne Cunard, pour se rendre en Angleterre.

Un autre côté, des délégués de la ville de Chicago, qui se rendent à Londres, Angleterre, au congrès de l'Association des Clubs de Publicistes du monde, bien que ces délégués doivent prendre la mer à New-York, ils ont organisé leur voyage de façon à ce que Montréal soit inclus parmi les villes qu'ils doivent visiter. Ces délégués partiront de Chicago aujourd'hui pour se rendre aux chutes Niagara où ils passeront la journée de dimanche. De là, ils iront à Toronto, où ils quitteront immédiatement pour Montréal. Ces délégués qui sont plus d'une centaine, voyagent avec leur épouse dans un train spécial. Ils arriveront à la gare Bonaventure lundi matin à 9 heures 30. Ils passeront la journée à Montréal où ils seront reçus par l'Association des Publicistes. Lundi soir, ils partiront pour New-York où ils doivent s'embarquer sur le paquebot "Lancastria", de la ligne Cunard, pour se rendre en Angleterre.

Un autre côté, des délégués de la ville de Chicago, qui se rendent à Londres, Angleterre, au congrès de l'Association des Clubs de Publicistes du monde, bien que ces délégués doivent prendre la mer à New-York, ils ont organisé leur voyage de façon à ce que Montréal soit inclus parmi les villes qu'ils doivent visiter. Ces délégués partiront de Chicago aujourd'hui pour se rendre aux chutes Niagara où ils passeront la journée de dimanche. De là, ils iront à Toronto, où ils quitteront immédiatement pour Montréal. Ces délégués qui sont plus d'une centaine, voyagent avec leur épouse dans un train spécial. Ils arriveront à la gare Bonaventure lundi matin à 9 heures 30. Ils passeront la journée à Montréal où ils seront reçus par l'Association des Publicistes. Lundi soir, ils partiront pour New-York où ils doivent s'embarquer sur le paquebot "Lancastria", de la ligne Cunard, pour se rendre en Angleterre.

Un autre côté, des délégués de la ville de Chicago, qui se rendent à Londres, Angleterre, au congrès de l'Association des Clubs de Publicistes du monde, bien que ces délégués doivent prendre la mer à New-York, ils ont organisé leur voyage de façon à ce que Montréal soit inclus parmi les villes qu'ils doivent visiter. Ces délégués partiront de Chicago aujourd'hui pour se rendre aux chutes Niagara où ils passeront la journée de dimanche. De là, ils iront à Toronto, où ils quitteront immédiatement pour Montréal. Ces délégués qui sont plus d'une centaine, voyagent avec leur épouse dans un train spécial. Ils arriveront à la gare Bonaventure lundi matin à 9 heures 30. Ils passeront la journée à Montréal où ils seront reçus par l'Association des Publicistes. Lundi soir, ils partiront pour New-York où ils doivent s'embarquer sur le paquebot "Lancastria", de la ligne Cunard, pour se rendre en Angleterre.

Un autre côté, des délégués de la ville de Chicago, qui se rendent à Londres, Angleterre, au congrès de l'Association des Clubs de Publicistes du monde, bien que ces délégués doivent prendre la mer à New-York, ils ont organisé leur voyage de façon à ce que Montréal soit inclus parmi les villes qu'ils doivent visiter. Ces délégués partiront de Chicago aujourd'hui pour se rendre aux chutes Niagara où ils passeront la journée de dimanche. De là, ils iront à Toronto, où ils quitteront immédiatement pour Montréal. Ces délégués qui sont plus d'une centaine, voyagent avec leur épouse dans un train spécial. Ils arriveront à la gare Bonaventure lundi matin à 9 heures 30. Ils passeront la journée à Montréal où ils seront reçus par l'Association des Publicistes. Lundi soir, ils partiront pour New-York où ils doivent s'embarquer sur le paquebot "Lancastria", de la ligne Cunard, pour se rendre en Angleterre.

Un autre côté, des délégués de la ville de Chicago, qui se rendent à Londres, Angleterre, au congrès de l'Association des Clubs de Publicistes du monde, bien que ces délégués doivent prendre la mer à New-York, ils ont organisé leur voyage de façon à ce que Montréal soit inclus parmi les villes qu'ils doivent visiter. Ces délégués partiront de Chicago aujourd'hui pour se rendre aux chutes Niagara où ils passeront la journée de dimanche. De là, ils iront à Toronto, où ils quitteront immédiatement pour Montréal. Ces délégués qui sont plus d'une centaine, voyagent avec leur épouse dans un train spécial. Ils arriveront à la gare Bonaventure lundi matin à 9 heures 30. Ils passeront la journée à Montréal où ils seront reçus par l'Association des Publicistes. Lundi soir, ils partiront pour New-York où ils doivent s'embarquer sur le paquebot "Lancastria", de la ligne Cunard, pour se rendre en Angleterre.

Un autre côté, des délégués de la ville de Chicago, qui se rendent à Londres, Angleterre, au congrès de l'Association des Clubs de Publicistes du monde, bien que ces délégués doivent prendre la mer à New-York, ils ont organisé leur voyage de façon à ce que Montréal soit inclus parmi les villes qu'ils doivent visiter. Ces délégués partiront de Chicago aujourd'hui pour se rendre aux chutes Niagara où ils passeront la journée de dimanche. De là, ils iront à Toronto, où ils quitteront immédiatement pour Montréal. Ces délégués qui sont plus d'une centaine, voyagent avec leur épouse dans un train spécial. Ils arriveront à la gare Bonaventure lundi matin à 9 heures 30. Ils passeront la journée à Montréal où ils seront reçus par l'Association des Publicistes. Lundi soir, ils partiront pour New-York où ils doivent s'embarquer sur le paquebot "Lancastria", de la ligne Cunard, pour se rendre en Angleterre.

Un autre côté, des délégués de la ville de Chicago, qui se rendent à Londres, Angleterre, au congrès de l'Association des Clubs de Publicistes du monde, bien que ces délégués doivent prendre la mer à New-York, ils ont organisé leur voyage de façon à ce que Montréal soit inclus parmi les villes qu'ils doivent visiter. Ces délégués partiront de Chicago aujourd'hui pour se rendre aux chutes Niagara où ils passeront la journée de dimanche. De là, ils iront à Toronto, où ils quitteront immédiatement pour Montréal. Ces délégués qui sont plus d'une centaine, voyagent avec leur épouse dans un train spécial. Ils arriveront à la gare Bonaventure lundi matin à 9 heures 30. Ils passeront la journée à Montréal où ils seront reçus par l'Association des Publicistes. Lundi soir, ils partiront pour New-York où ils doivent s'embarquer sur le paquebot "Lancastria", de la ligne Cunard, pour se rendre en Angleterre.

Un autre côté, des délégués de la ville de Chicago, qui se rendent à Londres, Angleterre, au congrès de l'Association des Clubs de Publicistes du monde, bien que ces délégués doivent prendre la mer à New-York, ils ont organisé leur voyage de façon à ce que Montréal soit inclus parmi les villes qu'ils doivent visiter. Ces délégués partiront de Chicago aujourd'hui pour se rendre aux chutes Niagara où ils passeront la journée de dimanche. De là, ils iront à Toronto, où ils quitteront immédiatement pour Montréal. Ces délégués qui sont plus d'une centaine, voyagent avec leur épouse dans un train spécial. Ils arriveront à la gare Bonaventure lundi matin à 9 heures 30. Ils passeront la journée à Montréal où ils seront reçus par l'Association des Publicistes. Lundi soir, ils partiront pour New-York où ils doivent s'embarquer sur le paquebot "Lancastria", de la ligne Cunard, pour se rendre en Angleterre.

Un autre côté, des délégués de la ville de Chicago, qui se rendent à Londres, Angleterre, au congrès de l'Association des Clubs de Publicistes du monde, bien que ces délégués doivent prendre la mer à New-York, ils ont organisé leur voyage de façon à ce que Montréal soit inclus parmi les villes qu'ils doivent visiter. Ces délégués partiront de Chicago aujourd'hui pour se rendre aux chutes Niagara où ils passeront la journée de dimanche. De là, ils iront à Toronto, où ils quitteront immédiatement pour Montréal. Ces délégués qui sont plus d'une centaine, voyagent avec leur épouse dans un train spécial. Ils arriveront à la gare Bonaventure lundi matin à 9 heures 30. Ils passeront la journée à Montréal où ils seront reçus par l'Association des Publicistes. Lundi soir, ils partiront pour New-York où ils doivent s'embarquer sur le paquebot "Lancastria", de la ligne Cunard, pour se rendre en Angleterre.

Un autre côté, des délégués de la ville de Chicago, qui se rendent à Londres, Angleterre, au congrès de l'Association des Clubs de Publicistes du monde, bien que ces délégués doivent prendre la mer à New-York, ils ont organisé leur voyage de façon à ce que Montréal soit inclus parmi les villes qu'ils doivent visiter. Ces délégués partiront de Chicago aujourd'hui pour se rendre aux chutes Niagara où ils passeront la journée de dimanche. De là, ils iront à Toronto, où ils quitteront immédiatement pour Montréal. Ces délégués qui sont plus d'une centaine, voyagent avec leur épouse dans un train spécial. Ils arriveront à la gare Bonaventure lundi matin à 9 heures 30. Ils passeront la journée à Montréal où ils seront reçus par l'Association des Publicistes. Lundi soir, ils partiront pour New-York où ils doivent s'embarquer sur le paquebot "Lancastria", de la ligne Cunard, pour se rendre en Angleterre.

Un autre côté, des délégués de la ville de Chicago, qui se rendent à Londres, Angleterre, au congrès de l'Association des Clubs de Publicistes du monde, bien que ces délégués doivent prendre la mer à New-York, ils ont organisé leur voyage de façon à ce que Montréal soit inclus parmi les villes qu'ils doivent visiter. Ces délégués partiront de Chicago aujourd'hui pour se rendre aux chutes Niagara où ils passeront la journée de dimanche. De là, ils iront à Toronto, où ils quitteront immédiatement pour Montréal. Ces délégués qui sont plus d'une centaine, voyagent avec leur épouse dans un train spécial. Ils arriveront à la gare Bonaventure lundi matin à 9 heures 30. Ils passeront la journée à Montréal où ils seront reçus par l'Association des Publicistes. Lundi soir, ils partiront pour New-York où ils doivent s'embarquer sur le paquebot "Lancastria", de la ligne Cunard, pour se rendre en Angleterre.

Un autre côté, des délégués de la ville de Chicago, qui se rendent à Londres, Angleterre, au congrès de l'Association des Clubs de Publicistes du monde, bien que ces délégués doivent prendre la mer à New-York, ils ont organisé leur voyage de façon à ce que Montréal soit inclus parmi les villes qu'ils doivent visiter. Ces délégués partiront de Chicago aujourd'hui pour se rendre aux chutes Niagara où ils passeront la journée de dimanche. De là, ils iront à Toronto, où ils quitteront immédiatement pour Montréal. Ces délégués qui sont plus d'une centaine, voyagent avec leur épouse dans un train spécial. Ils arriveront à la gare Bonaventure lundi matin à 9 heures 30. Ils passeront la journée à Montréal où ils seront reçus par l'Association des Publicistes. Lundi soir, ils partiront pour New-York où ils doivent s'embarquer sur le paquebot "Lancastria", de la ligne Cunard, pour se rendre en Angleterre.

Un autre côté, des délégués de la ville de Chicago, qui se rendent à Londres, Angleterre, au congrès de l'Association des Clubs de Publicistes du monde, bien que ces délégués doivent prendre la mer à New-York, ils ont organisé leur voyage de façon à ce que Montréal soit inclus parmi les villes qu'ils doivent visiter. Ces délégués partiront de Chicago aujourd'hui pour se rendre aux chutes Niagara où ils passeront la journée de dimanche. De là, ils iront à Toronto, où ils quitteront immédiatement pour Montréal. Ces délégués qui sont plus d'une centaine, voyagent avec leur épouse dans un train spécial. Ils arriveront à la gare Bonaventure lundi matin à 9 heures 30. Ils passeront la journée à Montréal où ils seront reçus par l'Association des Publicistes. Lundi soir, ils partiront pour New-York où ils doivent s'embarquer sur le paquebot "Lancastria", de la ligne Cunard, pour se rendre en Angleterre.

Un autre côté, des délégués de la ville de Chicago, qui se rendent à Londres, Angleterre, au congrès de l'Association des Clubs de Publicistes du monde, bien que ces délégués doivent prendre la mer à New-York, ils ont organisé leur voyage de façon à ce que Montréal soit inclus parmi les villes qu'ils doivent visiter. Ces délégués partiront de Chicago aujourd'hui pour se rendre aux chutes Niagara où ils passeront la journée de dimanche. De là, ils iront à Toronto, où ils quitteront immédiatement pour Montréal. Ces délégués qui sont plus d'une centaine, voyagent avec leur épouse dans un train spécial. Ils arriveront à la gare Bonaventure lundi matin à 9 heures 30. Ils passeront la journée à Montréal où ils seront reçus par l'Association des Publicistes. Lundi soir, ils partiront pour New-York où ils doivent s'embarquer sur le paquebot "Lancastria", de la ligne Cunard, pour se rendre en Angleterre.

Un autre côté, des délégués de la ville de Chicago, qui se rendent à Londres, Angleterre, au congrès de l'Association des Clubs de Publicistes du monde, bien que ces délégués doivent prendre la mer à New-York, ils ont organisé leur voyage de façon à ce que Montréal soit inclus parmi les villes qu'ils doivent visiter. Ces délégués partiront de Chicago aujourd'hui pour se rendre aux chutes Niagara où ils passeront la journée de dimanche. De là, ils iront à Toronto, où ils quitteront immédiatement pour Montréal. Ces délégués qui sont plus d'une centaine, voyagent avec leur épouse dans un train spécial. Ils arriveront à la gare Bonaventure lundi matin à 9 heures 30. Ils passeront la journée à Montréal où ils seront reçus par l'Association des Publicistes. Lundi soir, ils partiront pour New-York où ils doivent s'embarquer sur le paquebot "Lancastria", de la ligne Cunard, pour se rendre en Angleterre.

Un autre côté, des délégués de la ville de Chicago, qui se rendent à Londres, Angleterre, au congrès de l'Association des Clubs de Publicistes du monde, bien que ces délégués doivent prendre la mer à New-York, ils ont organisé leur voyage de façon à ce que Montréal soit inclus parmi les villes qu'ils doivent visiter. Ces délégués partiront de Chicago aujourd'hui pour se rendre aux chutes Niagara où ils passeront la journée de dimanche. De là, ils iront à Toronto, où ils quitteront immédiatement pour Montréal. Ces délégués qui sont plus d'une centaine, voyagent avec leur épouse dans un train spécial. Ils arriveront à la gare Bonaventure lundi matin à 9 heures 30. Ils passeront la journée à Montréal où ils seront reçus par l'Association des Publicistes. Lundi soir, ils partiront pour New-York où ils doivent s'embarquer sur le paquebot "Lancastria", de la ligne Cunard, pour se rendre en Angleterre.

Un autre côté, des délégués de la ville de Chicago, qui se rendent à Londres, Angleterre, au congrès de l'Association des Clubs de Publicistes du monde, bien que ces délégués doivent prendre la mer à New-York, ils ont organisé leur voyage de façon à ce que Montréal soit inclus parmi les villes qu'ils doivent visiter. Ces délégués partiront de Chicago aujourd'hui pour se rendre aux chutes Niagara où ils passeront la journée de dimanche. De là, ils iront à Toronto, où ils quitteront immédiatement pour Montréal. Ces délégués qui sont plus d'une centaine, voyagent avec leur épouse dans un train spécial. Ils arriveront à la gare Bonaventure lundi matin à 9 heures 30. Ils passeront la journée à Montréal où ils seront reçus par l'Association des Publicistes. Lundi soir, ils partiront pour New-York où ils doivent s'embarquer sur le paquebot "Lancastria", de la ligne Cunard, pour se rendre en Angleterre.

Un autre côté, des délégués de la ville de Chicago, qui se rendent à Londres, Angleterre, au congrès de l'Association des Clubs de Publicistes du monde, bien que ces délégués doivent prendre la mer à New-York, ils ont organisé leur voyage de façon à ce que Montréal soit inclus parmi les villes qu'ils doivent visiter. Ces délégués partiront de Chicago aujourd'hui pour se rendre aux chutes Niagara où ils passeront la journée de dimanche. De là, ils iront à Toronto, où ils quitteront immédiatement pour Montréal. Ces délégués qui sont plus d'une centaine, voyagent avec leur épouse dans un train spécial. Ils arriveront à la gare Bonaventure lundi matin à 9 heures 30. Ils passeront la journée à Montréal où ils seront reçus par l'Association des Publicistes. Lundi soir, ils partiront pour New-York où ils doivent s'embarquer sur le paquebot "Lancastria", de la ligne Cunard, pour se rendre en Angleterre.

Un autre côté, des délégués de la ville de Chicago, qui se rendent à Londres, Angleterre, au congrès de l'Association des Clubs de Publicistes du monde, bien que ces délégués doivent prendre la mer à New-York, ils ont organisé leur voyage de façon à ce que Montréal soit inclus parmi les villes qu'ils doivent visiter. Ces délégués partiront de Chicago aujourd'hui pour se rendre aux chutes Niagara où ils passeront la journée de dimanche. De là, ils iront à Toronto, où ils quitteront immédiatement pour Montréal. Ces délégués qui sont plus d'une centaine, voyagent avec leur épouse dans un train spécial. Ils arriveront à la gare Bonaventure lundi matin à 9 heures 30. Ils passeront la journée à Montréal où ils seront reçus par l'Association des Publicistes. Lundi soir, ils partiront pour New-York où ils doivent s'embarquer sur le paquebot "Lancastria", de la ligne Cunard, pour se rendre en Angleterre.

Un autre côté, des délégués de la ville de Chicago, qui se rendent à Londres, Angleterre, au congrès de l'Association des Clubs de Publicistes du monde, bien que ces délégués doivent prendre la mer à New-York, ils ont organisé leur voyage de façon à ce que Montréal soit inclus parmi les villes qu'ils doivent visiter. Ces délégués partiront de Chicago aujourd'hui pour se rendre aux chutes Niagara où ils passeront la journée de dimanche. De là, ils iront à Toronto, où ils quitteront immédiatement pour Montréal. Ces délégués qui sont plus d'une centaine, voyagent avec leur épouse dans un train spécial. Ils arriveront à la gare Bonaventure lundi matin à 9 heures 30. Ils passeront la journée à Montréal où ils seront reçus par l'Association des Publicistes. Lundi soir, ils partiront pour New-York où ils doivent s'embarquer sur le paquebot "Lancastria", de la ligne Cunard, pour se rendre en Angleterre.

Un autre côté, des délégués de la ville de Chicago, qui se rendent à Londres, Angleterre, au congrès de l'Association des Clubs de Publicistes du monde, bien que ces délégués doivent prendre la mer à New-York, ils ont organisé leur voyage de façon à ce que Montréal soit inclus parmi les villes qu'ils doivent visiter. Ces délégués partiront de Chicago aujourd'hui pour se rendre aux chutes Niagara où ils passeront la journée de dimanche. De là, ils iront à Toronto, où ils quitteront immédiatement pour Montréal. Ces délégués qui sont plus d'une centaine, voyagent avec leur épouse dans un train spécial. Ils arriveront à la gare Bonaventure lundi matin à 9 heures 30. Ils passeront la journée à Montréal où ils seront reçus par l'Association des Publicistes. Lundi soir, ils partiront pour New-York où ils doivent s'embarquer sur le paquebot "Lancastria", de la ligne Cunard, pour se rendre en Angleterre.

Un autre côté, des délégués de la ville de Chicago, qui se rendent à Londres, Angleterre, au congrès de l'Association des Clubs de Publicistes du monde, bien que ces délégués doivent prendre la mer à New-York, ils ont organisé leur voyage de façon à ce que Montréal soit inclus parmi les villes qu'ils doivent visiter. Ces délégués partiront de Chicago aujourd'hui pour se rendre aux chutes Niagara où ils passeront la journée de dimanche. De là, ils iront à Toronto, où ils quitteront immédiatement pour Montréal. Ces délégués qui sont plus d'une centaine, voyagent avec leur épouse dans un train spécial. Ils arriveront à la gare Bonaventure lundi matin à 9 heures 30. Ils passeront la journée à Montréal où ils seront reçus par l'Association des Publicistes. Lundi soir, ils partiront pour New-York où ils doivent s'embarquer sur le paquebot "Lancastria", de la ligne Cunard, pour se rendre en Angleterre.

Un autre côté, des délégués de la ville de Chicago, qui se rendent à Londres, Angleterre, au congrès de l'Association des Clubs de Publicistes du monde, bien que ces délégués doivent prendre la mer à New-York, ils ont organisé leur voyage de façon à ce que Montréal soit inclus parmi les villes qu'ils doivent visiter. Ces délégués partiront de Chicago aujourd'hui pour se rendre aux chutes Niagara où ils passeront la journée de dimanche. De là, ils iront à Toronto, où ils quitteront immédiatement pour Montréal. Ces délégués qui sont plus d'une centaine, voyagent avec leur épouse dans un train spécial. Ils arriveront à la gare Bonaventure lundi matin à 9 heures 30. Ils passeront la journée à Montréal où ils seront reçus par l'Association des Publicistes. Lundi soir, ils partiront pour New-York où ils doivent s'embarquer sur le paquebot "Lancastria", de la ligne Cunard, pour se rendre en Angleterre.

Un autre côté, des délégués de la ville de Chicago, qui se rendent à Londres, Angleterre, au congrès de l'Association des Clubs de Publicistes du monde, bien que ces délégués doivent prendre la mer à New-York, ils ont organisé leur voyage de façon à ce que Montréal soit inclus parmi les villes qu'ils doivent visiter. Ces délégués partiront de Chicago aujourd'hui pour se rendre aux chutes Niagara où ils passeront la journée de dimanche. De là, ils iront à Toronto, où ils quitteront immédiatement pour Montréal. Ces délégués qui sont plus d'une centaine, voyagent avec leur épouse dans un train spécial. Ils arriveront à la gare Bonaventure lundi matin à 9 heures 30. Ils passeront la journée à Montréal où ils seront reçus par l'Association des Publicistes. Lundi soir, ils partiront pour New-York où ils doivent s'embarquer sur le paquebot "Lancastria", de la ligne Cunard, pour se rendre en Angleterre.

Un autre côté, des délégués de la ville de Chicago, qui se rendent à Londres, Angleterre, au congrès de l'Association des Clubs de Publicistes du monde, bien que ces délégués doivent prendre la mer à New-York, ils ont organisé leur voyage de façon à ce que Montréal soit inclus parmi les villes qu'ils doivent visiter. Ces délégués partiront de Chicago aujourd'hui pour se rendre aux chutes Niagara où ils passeront la journée de dimanche. De là, ils iront à Toronto,